La Voix Acadienne
de l'Ile-du-Prince-Edouard Ltée
SUMMERSIDE I P E 11E ANNEE NO 25 Le mercredi 22 janvier 1986 30 CENTS

Encore une autre crise à la SSTA

lire en page 2 et 4

SOMMAIRE

Réunion des pêcheurs.....P. 2
Sondage pour un Centre de soins communautaire.....P. 2
Conseil canadien de l'enfance.....P. 3
Editorial.....P. 4
Concours international des jeunes.....P. 5
Le Coin des jeunes.....P. 6
Centre Culturel Port-Lajoie.....P. 7
De Tignish à Souris.....P. 8 & 13
Patinage artistique.....P. 9
La S.N.A. offre des stages.....P. 10
Accidents de la route.....P. 12
Un projet de vidéo pour la SSTA.....P. 14
La S.N.A. embauche un consultant.....P. 15
Sports.....P. 16

"Ça va donc être une belle petite statue!"

Mme Rita Gallant apprend les rudiments de la céramique, y compris le nettoyage et la finition, comme le font une dizaine d'autres femmes et filles inscrites au cours de céramique de M. Albert Arsenault. Ces sessions font partie des 12 cours communautaires offerts les lundis soirs (certains les mardis soirs) à l'Ecole Evangéline à Abram-Village. Environ 142 personnes participent aux cours cette année. Les inscriptions ont presque doublé cette année comparé à l'an dernier. Les cours offerts incluent la couture, le tricot, les soins des cheveux, le maquillage et les cravates, le ballon-volant, l'artisanat, le conduite défensive d'automobiles, le bonheur, où le trouver et comment le bâtir et les premiers soins de l'Ambulance St-Jean (offert avant Noël). Les cours se termineront en mars prochain.

Les pêcheurs du Comté de Prince veulent le mécanisme d'évasion

lire en page 3

Les pêcheurs du comté de Prince veulent que les mécanismes d'évasion deviennent obligatoires

A la réunion (de g. à d.): M. Guy Cormier, ancien président du Maritime Fisherman's Union de Cap-Pelé, N.-B., M. Joseph Caissie, président de l'Association des pêcheurs du comté de Prince; M. Pat O'Neill, gérant du P.E.I. Fisherman's Association; et M. Bob Johnston, superviseur régional pour le Ministère des Pêches et Océans.

Par Raymond J. Arsenault

Quarante-huit membres de l'Association des pêcheurs du comté de Prince ainsi que quatre pêcheurs de Cap-Pelé, N.-B., ont voté à l'unanimité la semaine dernière en faveur d'une résolution demandant que les mécanismes d'évasions pour les cags à homards deviennent obligatoires pour le Golfe St-Laurent cette année.

Si le gouvernement fédéral refuse de passer une loi à cet effet pour le Golfe entier, les pêcheurs aimeraient voir la loi introduite cette année pour le district 8, dans lequel ils pêchent. Les autres districts pourraient adopter les mesures en 1987.

La résolution, qui sera transmise au Ministère des Pêches et Océans, est ressortie d'une réunion spéciale, à la Légion canadienne de Wellington, organisée par l'association afin de faire connaître ses opinions sur le règlement des mécanismes d'évasion.

L'association voulait contremander une résolution passée à Montague par 200 pêcheurs la semaine précédente demandant un délai d'une autre année pour introduire le règlement. Les pêcheurs de l'est prétendent qu'ils ont été avisés trop tard de sa mise en vigueur. M. Bob Johnston superviseur régional pour le Ministère des Pêches et Océans, présent à la réunion, a noté qu'on annonce le règlement depuis environ un an. Des pêcheurs à la réunion ont indiqué que tous savaient bien que la loi seraient appliquée sous peu.

Le Ministère des Pêches et Océans devait introduire la loi pour la pêche du printemps, mais puisque certains groupes de pêcheurs se sont prononcés contre, (pour l'instant du moins), il y a possibilité que la loi ne soit pas mise en application. La décision finale devrait être annoncée d'ici quelques semaines, a indiqué M. Johnston.

M. Guy Cormier, un pêcheur du Nouveau-Brunswick ainsi qu'ancien président du Maritime Fisherman's Union, a indiqué à la réunion que les pêcheurs de la côte sud de sa province sont en faveur des mécanismes d'évasion obligatoires.

M. Cormier a noté que l'installation de ces mécanismes ne peut qu'aider à conserver le plus petit homard pour lui donner la chance de grandir; plus tard, quand il sera de grosseur légale, il pourra être repêché.

Il a expliqué que les petits homards ont peu de chance de survivre lorsqu'ils sont montés à bord des bateaux. Les pêcheurs doivent alors les jeter à l'eau, mais avant qu'ils atteignent le fond, les oiseaux ou les morues les mangent souvent. Ce sont donc des homards perdus que les pêcheurs ne pourront jamais rattrapper pour les vendre.

"Ça c'est de l'argent qui pourraient être dans nos poches (dans le futur) que nous jetons à l'eau," a-t-il indiqué.

Il croit que les pêcheurs gagneront à installer les mécanismes d'évasion dans leurs cages pour que les petits homards puissent s'échapper avant d'être montés à la surface de l'eau.

M. Cormier a noté qu'une étude récente a montré que 44,000 petits homards sont jetés à l'eau par un pêcheur possédant 250 cages dans une saison.

Il croit que les mécanismes sont vraiment nécessaires; la plupart des pêcheurs en ont déjà installés dans leur cages, tandis que d'autres laissent des espaces assez grands entre les lattes des cages pour laisser passer les petits.

Si on n'installe pas de mécanismes d'évasion dès maintenant, "ce sera nous-mêmes et nos enfants qui en souffriront le plus," pense M. Cormier.

Certains pêcheurs ont indiqué qu'on devrait passer la loi pour le district, sans tenir compte de ce que font les autres.

L'enquête sur le besoin d'un centre de soins communautaire bat son plein

Par Raymond J. Arsenault

Mme Lucie Arsenault de Wellington, une infirmière, a débuté la semaine dernière les interviews d'une enquête pour déterminer s'il existe un besoin réel pour un centre de soins communautaire dans la région Evangéline.

Au cours des prochaines semaines, elle rencontrera 10 chefs de groupes communautaires, 50 personnes âgées de la région (choisies au hasard) et 20 personnes préposées à de tels soins pour connaître leurs opinions sur le sujet.

Le questionnaire, préparé à la demande d'un entrepreneur local qui veut garder l'anonymat, a été conçu par des employées du Ministère de la Santé en coopération avec le Centre de services régional Evangéline.

L'entrepreneur a indiqué, il y a quelques semaines, qu'il veut établir un centre de soins communautaire seulement si le besoin existe. C'est à cette fin qu'il a commandé l'enquête.

D'après un feuillet que distribue Mme Arsenault, les centres en question sont "souvent du secteur privé mais parfois appartenant à des groupes à but non-lucratif, et offrent des services de soins pour une certaine somme à un groupe de cinq pensionnaires ou plus qui pourraient avoir besoin de logement et de soins personnels/surveillance. Le personnel de ces centres s'occupe également des repas, du ménage et autres soins tels que la toilette, l'hygiène personnelle et autres activités qui contribuent au bien-être des pensionnaires."

Mme Lucie Arsenault qui fait le sondage, ici avec le Père Nazaire Gallant, curé de Baie-Egmont et un des 10 chefs de groupes communautaires qu'elle aura à rencontrer.

"Les jeunes ne sont pas reconnus comme de vrais consommateurs"

Mlle Denise Blanchard (à gauche), directrice-générale de Jeunesse Acadienne, lors de sa rencontre avec les deux employés du projet "Comptez sur nous", Mlle Danielle Dussault et M. Guy Blais.

Par Raymond J. Arsenault

Les jeunes canadiens de 15 à 24 ans ont un revenu annuel total d'environ neuf billions de dollars (d'après Statistiques Canada, 1982), mais ils ne sont pas reconnus comme de vrais consommateurs.

Voilà ce que pensent Guy Blais et Danielle Dussault, deux québécois qui font une tournée de leur province natale et des provinces de l'Atlantique grâce au projet "Comptez sur nous" du Conseil canadien de la jeunesse et de l'enfance. Deux autres jeunes s'occupent de l'Ouest du Canada.

Au cours de leur visite à l'Ile, M. Blais et Mlle Dussault ont rencontré des représentants de Jeunesse Acadienne, de la Société St-Thomas d'Aquin, du Conseil étudiant de l'école Three Oaks, du Conseil municipal de Summerside, du Club des garçons et des filles de Summerside, du poste de radio CJRW et de Holland College. A Charlottetown ils ont rencontré les conseils étudiants de deux écoles, le poste de radio CFCY, le P.E.I. Teachers Association, le coordonnateur de la jeunesse, M. McMillan, et le Consumer Services du gouvernement provincial.

D'après leurs recherches, exécutées sur une période de deux mois, les deux employés ont trouvé que les jeunes sont souvent traités comme des citoyens de deuxième classe dans les magasins; c'est-à-dire que les personnes plus âgées sont souvent servies avant les jeunes. Pourtant l'argent des jeunes est aussi bon que celui des adultes.

"Nous voulons être considérés comme consommateurs du présent, pas de l'avenir," a affirmé M. Blais.

Mlle Dussault a noté pendant une rencontre avec la directrice-générale de Jeunesse Acadienne, Mlle Denise Blanchard, que les commis et les gens d'affaires en général devraient reconnaître que les jeunes sont des consommateurs réels qui ont assez d'argent à dépenser. Ces jeunes ont aussi une immense influence sur les achats de leurs parents, (ex: ce sont souvent les jeunes qui convainquent leurs parents d'acheter des magnétoscopes).

Les deux employés du projet ont aussi indiqué que les jeunes sont très mal informés sur les services financiers qui leur sont disponibles. Ils sont souvent portés à penser que les services des banques et des caisses ne sont pas pour eux, mais pour les adultes.

(Suite à la page 11)

La directrice-général de la SSTA démissionne après trois jours

Mlle Monique Potvin

Par Raymond J. Arsenault

La nouvelle directrice-générale de la Société St-Thomas d'Aquin, Mlle Monique Potvin d'Ottawa, vient de démissionner, trois jours seulement après être entrée en fonction. Elle cite des raisons personnelles.

Mlle Potvin est la cinquième personne à occuper ce poste en deux ans. M. Alcide Bernard, qui a été directeur-général pendant plusieurs années, est au haut de la liste. Ensuite, M. Wilfred Arsenault lui a succédé pour quelques mois seulement. M. Victor Gaudet l'a remplacé pour environ un an, mais il a quitté le poste puisque le bureau de direction n'aurait probablement pas renouvelé son contrat. Le Père Eddie Cormier, un ancien président de la Société, a alors rempli les souliers de directeur-général, à titre intérimaire. Il devait rester avec Mlle Potvin jusqu'en février pour l'aider à s'établir. La nouvelle employée est alors arrivée, mais n'est pas restée. Le Père Cormier demeurera en place jusqu'à la fin de son contrat, qui se termine le 15 février. Il n'offrira pas sa candidature pour le poste, qui est annoncé cette semaine dans les journaux.

Mlle Potvin est arrivée au bureau le lundi, 13 janvier. Le lendemain, jour de tempête, le bureau était fermé. Le mercredi matin, elle a rencontré le président de la Société, M. Antoine Richard, pour lui dire qu'elle ne pourrait pas rester même si elle avait déjà signé son contrat d'un an.

En soirée, elle a indiqué à une réunion du bureau de direction qu'elle avait repensé à son affaire et qu'elle pourrait probablement rester pour un an et non deux ans, comme le voulait le comité exécutif. On a rejeté sa proposition.

M. Richard explique qu'il aura probablement fallu au moins six mois pour que la nouvelle directrice s'adapte au système de la société. Au bout d'un an, elle n'aurait que commencé à s'habituer et elle aurait quitté. La SSTA aurait eu à refaire toutes les démarches pour trouver une remplaçante et l'entraîner.

Il a indiqué qu'au moment de l'entrevue avec Mlle Potvin on avait clairement signalé qu'on voulait quelqu'un pour deux ans et elle avait apparement dit qu'elle serait contente de rester pour la pleine période.

Le président a noté qu'il comprend que l'adaptation aurait été difficile pour Mlle Potvin ou pour n'importe qui d'autre qui arrive d'une grande ville comme Ottawa pour s'établir dans un petit milieu.

Mlle Potvin, à son arrivée aux bureaux de la Société, avaient vraiment impressionné les employés avec sa bonne humeur et sa personnalité. Elle était déjà amie des secrétaires et des divers agents du bureau.

Le concours international des jeunes 1986 portera le thème "Mon hobby"

Par Raymond J. Arsenault

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil Coop de l'I.P.-E. parrainera le concours international de la jeunesse au niveau local, avec des prix en argent d'une somme totale de 500,00$.

Le concours consiste à faire un dessin (pour les plus jeunes enfants) ou à rédiger un texte (pour les élèves des niveaux plus élevés) sur le thème 1986 "Mon hobby".

M. Amand F. Arsenault, directeur-général du Conseil Coop, a indiqué que le concours se déroulera à la fin février ou début mars à l'école Evangéline. Les gagnants recevront probablement leurs prix aux assemblées annuelles des coopératives alimentaires locales en avril.

Les buts du concours sont: de stimuler la curiosité des jeunes, de les sensibiliser à la culture et de leur donner l'occasion de manifester leur créativité.

De plus amples renseignements seront fournis aux étudiants par le Conseil Coop et leurs enseignants sous peu.

Editorial

Par Aubrey Cormier

Des comptes à rendre

La Société Saint-Thomas d'Aquin connaît par les temps qui courent de sérieuses difficultés. Cet organisme acadien a perdu la semaine dernière les services d'un quatrième directeur général en moins d'un an et demi.

Il est vrai qu'un roulement du personnel au sein de ce genre d'association est normal et même souhaitable dans certains cas. Cependant la S.S.T.A. fait face à une situation tout à fait **anormale.**

Comment peut-elle justifier cette alternance quasi-mensuelle de directeurs généraux? Est-elle responsable ou en est-elle victime?

Vu la gravité de la situation, nous considérons que les dirigeants de la SSTA se doivent de répondre publiquement à ces questions. Les membres de la Société et le public en général ont droit à des réponses. Après tout la Société Saint-Thomas d'Aquin n'est-elle pas financée indirectement par les contribuables?

Si les dirigeants choisissent le mutisme encore une fois, la Société risque de perdre beaucoup de sa crédibilité auprès de ses membres, du public et surtout des candidats potentiels à sa direction générale.

Lettre au rédacteur

Non à Litton

M. le rédacteur,

Bonne et Heureuse Année 1986, année internationale de la paix! C'est mon souhait qu'à l'Ile, nous penserons cette année comment nous pouvons bâtir la paix chez-nous et dans notre univers.

Pourtant, avant Noël, notre gouvernement insulaire annonçait publiquement son support pour l'installation de la compagnie multi-nationale Litton Systems à Charlottetown. Depuis ce temps, malgré que le gouvernement de M. Lee se refuse d'informer le public sur ce qu'est vraiment Litton ainsi que l'entente financière proposée avec cette compagnie la discussion publique continue de plus belle. C'est donc le public qui informe le gouvernement. Les rôles sont inversés. Ceci démontre qu'un bon nombre d'insulaires sont en désaccord avec la philosophie de Litton et dément M. le rédacteur, votre commentaire dans l'éditorial du 18 décembre dernier disant que l'annonce (de la venue de Litton à l'Ile) aurait été évidemment accueillie à bras ouverts par la majorité des insulaires.

Litton Systems est une compagnie, comme tant d'autres, dont l'intention est de faire le plus de profits possible. Mais Litton est engagée à faire ce profit en participant à la course aux armes, course tant dénoncée par tous les récents papes, course qui fait que nous les humains possédons présentement assez d'armes pour détruire notre univers par 20 fois - Et nous voulons encore plus d'armes - Pourquoi?

On dit que Litton veut construire ici des armes "défensives", et des items non-militaires. Ceci sera peut-être vrai pour quelques années mais n'allons pas croire que Litton serait intéressée à s'installer ici pour seulement 4 ou 5 ans. Cette compagnie une fois installée chez-nous, fabriquera ce que bon lui semblera. C'est bien documenté, Litton Systems participe activement à la course folle aux armes. 63% de sa production canadienne, depuis 5 ans sont des armes. Et depuis plusieurs années, cette compagnie a été parmi les 10 premières pour produire des armes pour le Pentagon. Sa participation dans la production des "Cruise missiles", missiles bien nucléaires, n'est pas inconnue de nos politiciens, bien qu'ils n'en disent rien.

On nous dit que Litton va créer des emplois. C'est vrai. Dieu sait le grand besoin de plus de "jobs" à l'Ile. Alors, pourquoi ne pas engager plus de personnes pour donner plus de services médicaux à l'hôpital Q.E.H.? Pourquoi ne pas investir les sommes (qu'on ne connaît même pas) offertes à Litton pour offrir tant d'autres services nécessaires chez-nous et ailleurs? On veut obliger nos gens sans emploi à fabriquer des armes. Il y a certainement des choses plus utiles qu'on pourrait construire.

Il me semble que le temps est venu de considérer ce que veut dire pour nous aujourd'hui l'annonce du prophète: "Le Seigneur sera le juge des nations, l'arbitre de la multitude des peuples. De leurs épées ils forgeront des socs de charrue et de leurs lances des faucilles" Isaïe, 2,4.

Je dis non à Litton.

Eddie Cormier

(NDLR) *Il est vrai qu'un certain nombre d'insulaires se sont publiquement opposés à la venue de la Litton à l'I.P.-E. Cependant, cela ne veut pas nécessairement dire que la majorité des insulaires s'y oppose. Nous sommes toujours de l'avis que la majorité, à tort ou à raison, appuie ce projet.*

ATTENTION!

Nous avons décidé que dorénavant les services du journaliste ne seront disponibles aux personnes désirant une couverture d'anniversaire de naissance ou de mariage. Cette décision a été prise en fonction du temps limité dont dispose notre journaliste à la couverture d'événements prioritaires. Nous encourageons toutefois nos lecteurs à soumettre leurs propres textes pour fin de publication.

La direction

ABONNEMENT

Êtes-vous intéressés à ce qui se passe dans la province?

Lisez La Voix Acadienne Ltée chaque semaine

☐ Nouvel abonnement

☐ Renouvellement d'abonnement

J'inclus mon chèque

☐ 12,00$ à l'Ile

☐ 16,00$ à l'extérieur de l'Ile

NOM .....

ADRESSE .....

CODE POSTAL .....

Veuillez adresser votre envoi à

La Voix Acadienne
340, rue Court
Summerside, I,P.-E.
C1N 4K2

Tél: (902) 436-6005 ou 436-8988

La Voix Acadienne Ltée
de l'Ile-du-Prince-Édouard

340 rue Court
C.P. 1240
Summerside, I.P.-E.
Tél: (902) 436-6005 ou 436-8988

CNA APFTE

Directeur et responsable de la publicité: Aubrey Cormier

Journaliste: Raymond Arsenault

Chef de l'atelier: Marcia Enman

Photocomposition Monique Gallant

Traduction et correction: Marie-Claude Gareau

CORRESPONDANTES

Souris, Mme Clarisse Gallant		687-3102
Charlottetown, Germaine Arsenault		892-4060
Charlottetown, Thérèsa Perry		892-2210
Tignish, Mme Mélanie Richard		882-3225
Palmer Road, Mme Emile Myers		882-2227
Bloomfield, Mme Oscar Gallant		859-2048
Wellington, Mme Jeanne-Mance Arsenault		854-2005
Baie-Egmont,	Mme Léonard Gaudet	854-2040
	Mme Ida Gallant	854-2299
	Mme Alphée Gallant	854-2473
	Mme Arsène Gallant	854-2113
Mont-Carmel, Mme Claudette McNeil		854-2490
Summerside, Mme Mathilda Richard		436-3475
Rustico, Mme Elenore Gallant		964-2757

La coopérative de câblodistribution rencontre peu d'opposition

Pendant la réunion d'information du câble: M. Edgar Arsenault, président du comité d'organisation, et Mme Darlene Poirier, personne ressource pour le comité.

Par Raymond J. Arsenault

Jusqu'à date, seulement le poste de télévision CHSJ de Saint-Jean, N.-B., s'est opposé au projet de câblodistribution proposé dans la région Evangéline puisqu'on pense enlever ce réseau des télévisions locales.

Voilà ce qu'ont révélé M. Edgar Arsenault, président du comité organisateur de la Coopérative communication communautaire Ltée, et Mme Darlene Poirier, agent technique du groupe, au cours d'une réunion d'information publique la semaine dernière à l'école Evangéline. Seulement une dizaine de personnes y ont assisté.

Mme Poirier a noté que le réseau CHSJ, affilié à CBC (qui appartient à la Société Irving) n'a pas été inclus dans la demande de permis auprès du CRTC puisque ce réseau anglophone diffuse, en gros, les mêmes émissions que le poste CBCT de Charlottetown, (également affilié à CBC) qui est inclus dans la demande. Elle a signalé qu'en premier, on voulait éviter la duplication de programmation.

En deuxième lieu, la coopérative a fait une demande pour un permis qui allouerait 12 postes (y compris le poste communautaire qui serait établi d'ici deux ou trois ans). Les 12 canaux que l'on trouve ordinairement sur les boutons VHF des télévisions seraient comblés. Pour accomoder un treizième poste (dans ce cas CHSJ), il faudrait se servir du deuxième bouton, c'est-à-dire le UHF.

Cependant, Mme Poirier a indiqué que le CRTC prendra certainement en considération l'opinion du poste de Saint-Jean. S'il décide d'accorder un permis seulement si on ajoute CHSJ, on n'aura d'autre choix que de l'ajouter. Pour ce faire, la coopérative devra installer une antenne additionnelle à son système.

D'après un sondage de la région qui serait desservie par le câble dans la première année d'opération (Wellington, Urbainville et Abram-Village) 72 pour cent des gens favorisent l'établissement du système de câblodistribution ici.

Les présidents des communautés de Wellington et Abram-Village, tous deux présents à la réunion d'information, ont signalé leur intention de supporter le projet en écrivant une lettre au CRTC. Il y a possibilité qu'ils participeront à l'audience publique du CRTC à Moncton le 20 février prochain quand on examinera le pour et le contre d'un tel système. La réponse finale du CRTC devrait arriver dans deux mois environ.

Les abonnés devront payer une part de 50,00$ pour devenir membres de la coopérative, soit quand le système sera branché à leur télévision ou n'importe quand avant. (Par exemple, les gens de Mont-Carmel, qui ne recevront pas le câble avant deux ou trois ans, peuvent devenir membres aussitôt le permis reçu du CRTC). La somme assurera la connexion gratuite au système.

Les abonnés recevront alors encore CBAFT (français) de Moncton, CBCT de Charlottetown, et CTV (qui comprend aussi ATV de Halifax).

Ils recevront aussi Much Music et TSN (réseau de sports), deux réseaux payants qui seront fournis sans aucun frais additionnels, ainsi que ASN (Atlantic Satellite Network), PBS, NBC et ABC (tous de Detroit), et TCTV (en français) de Montréal. Le réseau communautaire viendra plus tard. Tout cela serait offert aux abonnés au prix de 22,00$ par mois.

Si la demande de permis est acceptée, on devrait pouvoir commencer à installer le système à l'automne.

Alors, l'argent ramassé sera réinvesti dans la coopérative pour qu'on agrandisse le système pour qu'il se rende à Mont-Carmel et les petits villages avoisinants dans deux ou trois ans, et éventuellement, Richmond.

Le projet entier devrait coûter un maximum de 350 000,00$ pour l'établir. Le Groupe capitale risque de la Baie Acadienne ainsi que la Caisse populaire Evangéline ont promis d'investir des sommes quelconques dans la coopérative pour l'aider à se mettre sur pied.

Les frais mensuels pourront être payés à la Caisse populaire Evangéline. On pourra aussi faire des arrangements pour que le montant soit enlevé mensuellement de nos comptes de chèques ou d'épargne.

Le président du comité organisateur a indiqué que le studio du réseau communautaire sera probablement situé dans le Centre commercial de la Baie-Acadienne à Urbainville, près des antennes et des satellites.

Le système de câblodistribution qu'on veut établir pourrait éventuellement accomoder 24 réseaux.

Si le permis est accordé, il faudra procéder à élire un conseil d'administration lors d'une première assemblée annuelle.

Tignish: le passé, le présent, et l'avenir

Un été chez la compagnie Myrick

Tout le monde par ici se souvient toujours de la compagnie Myrick qui a eu ses commencements à Tignish vers 1860, a duré cent ans, et était, avant la compagnie Holman, la plus grande de l'Ile. L'histoire de cette entreprise remarquable est encore à écrire, bien que quelques historiens de l'Ile en connaissent des parties, et un descendant, M. Roger Myrick, y travaille. A titre d'exemple je vous offre cette fois des extraits du dossier des lettres de la compagnie pour les mois de mai, juin, juillet et août 1906, écrites par "le vieux Myrick" lui-même. Ces quelques lignes montrent àla fois la variété et l'étendue des affaires de la compagnie.

En date du 19 mai, M. Myrick parle de ses viandes, en conserve qu'il envoie en Grande-Bretagne par les navires de la ligne Furness-Withy. Le 28 du mois il écrit un mémoire au sujet de l'envoi de peaux et de cuirs. Le 2 juin, on apprend de sa correspondance que des vaisseaux faisaient la navette entre Charlottetown et Tignish.

Une lettre écrite au capitaine Gallant le 21 juin nous donne beaucoup de détails au sujet du trafic entrepris par moyen des trois ou quatre vaisseaux de la compagnie.

Votre mandat est comme suit: 1309 sacs d'avoine pour... Charlottetown -- 48 barils de morue et 10 barils de lard pour nous-mêmes. Charlottetown 300 barils de hareng pour Pictou -- prenez reçu de M. Webster -- Envoyer à Levi Hart et fils Limitée, Halifax 150 fûts d'huile pour la Cie Imperial Oil Pictou. Ils instruiront l'agent où l'envoyer. Nous avons commandé 600 barils à hareng vides à Pictou pour vous. Amenez-les tous ou autant que vous le pourrez, Mills en a amené 500 pour nous de Halifax et a débarqué ici et autre chose sur le pont -- donc je pense que la Grey a la capacité de 600... Prenez une cargaison complète de charbon de Pictou.

Le 12 juillet M. Myrick écrit au capitaine Desroches(sic) à Newcastle d'amener du bois de charpente de plusieurs sortes de trois agents différents. Il y ajoute un mémoire qui détaille ce qu'il veut: des lattes, des "palings" de quinze pouces No. 2, des planches d'épinette, de plusieurs grandeurs dont certaines de 5 pouces, et d'autres de 10, des "matched boards" d'épinette aussi des 2X3, des 2X4 et des 2X5.

C'est dommage que beaucoup des dossiers de la compagnie Myrick soient perdus, et d'autres dispersés on ne sait où. Pourtant si, un jour on pouvait rassembler ce qui reste et l'étudier on aurait une oeuvre historique importante et considérable.

Le Coin des Jeunes

LA CASE MYSTÈRE

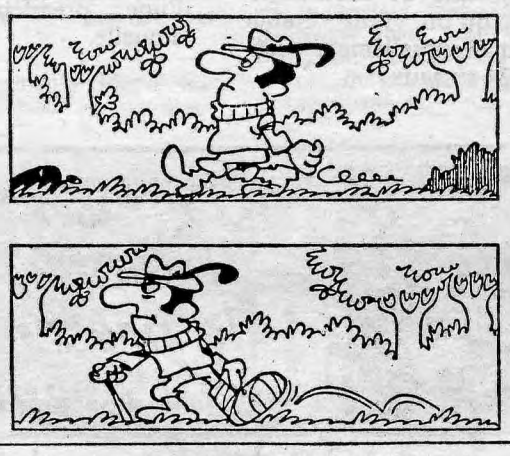

Que s'est-il passé entre ces deux dessins ?

LA CASE MYSTÈRE
L'homme s'est pris le pied dans un piège.

Cette page est commandité par la Société Saint-Thomas d'Aquin

mots cachés

7 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	X	U	O	D	R	O	I	T	E	R	M	I	N	E	R
2	T	E	R	N	I	R	I	T	U	E	L	L	E	T	S
3	A	O	R	G	E	D	T	O	L	E	R	A	N	T	E
4	B	R	A	V	E	E	T	O	Q	U	A	D	E	V	C
5	L	I	C	R	M	Y	O	G	R	A	PP	H	I	E	A
6	I	R	C	U	G	R	E	N	V	E	R	S	U	O	N
7	E	E	L	R	T	E	R	R	E	T	S	E	T	A	E
8	R	L	I	E	A	N	N	U	L	E	R	I	E	N	M
9	A	S	M	N	X	S	I	T	L	E	G	E	N	D	E
10	T	N	A	V	R	E	S	U	I	T	E	O	E	T	T
11	E	A	T	U	A	E	M	E	G	A	T	I	N	E	T
12	L	S	A	C	H	A	N	T	I	E	N	T	R	E	E
13	E	U	N	E	V	N	E	I	B	E	E	S	R	E	V
14	V	I	T	O	M	T	I	E	L	E	V	E	R	R	A
15	E	S	U	E	L	I	F	F	E	N	A	I	S	O	N

Acclimatant
allumette
annuler
argent

Bienvenue
bétonné
bord
brave

Crédit
crasse

Doux
droite

Entrée
élève

élever
elligible
envers
effileuse

Fenaison

Gâtine
gémeau

Légende
lessive
léitmotiv

Menaces
métro
myographie

Navette
nous

Orge

Rien
rire
rituelle

Sachant
sans
servant
suite
suis

Tablier
telle

terminer
ternir
terre
test
tolérante
toquade

Verse

Réponse du no.: ANXIETE

Dessin à colorier

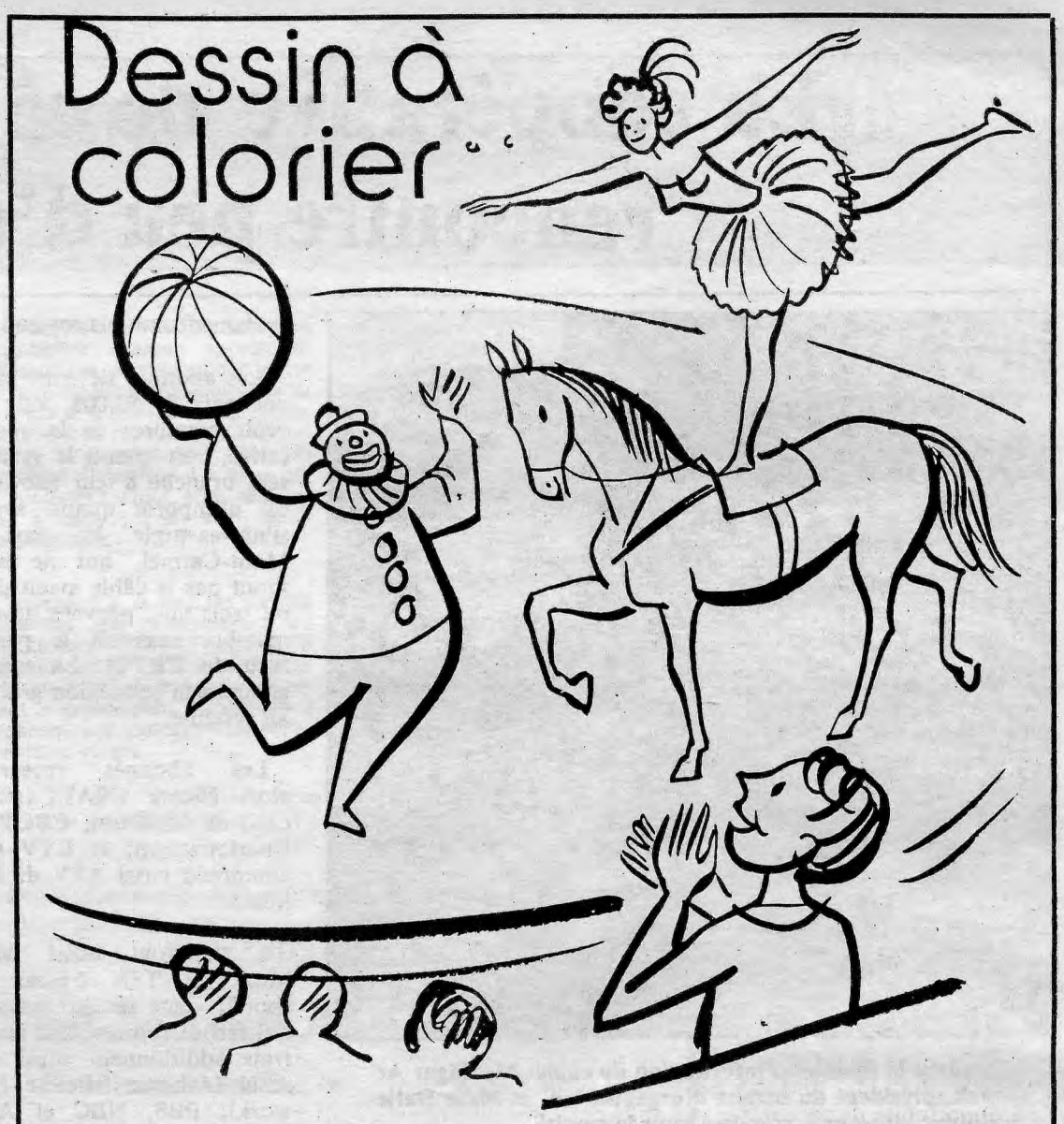

CONCOURS DES JEUNES

Concours des jeunes: bien lire les questions, chercher les réponses dans le journal et les inscrire dans les espaces prévus à cette fin. Découper le questionnaire et le faire parvenir à: Concours des Jeunes, La Voix Acadienne, C.P. 1420, 340 rue Court, Summerside, I.P.-E., C1N 4K2 avant le mercredi midi suivant la parution du journal. La première série de bonnes réponses tirée au sort méritera à son auteur un prix de CINQ DOLLARS.

Qui est la nouvelle agente de développement culturel du Centre Port-Lajoie? ____

_____

Qui est directrice-générale de Jeunesse Acadienne? _____

Qui est directeur-général du Conseil Coop? _____

Qui est président du comité organisateur de la Coopérative communication communautaire Ltée? _____

NOM: _____

ADRESSE: _____

_____

Commandité par:

Caisse Populaire Evangéline
Jeunesse Acadienne

Tiré par Sylvia Noye

Gagné par Marlene Arsenault, Wellington

Le Centre culturel Port Lajoie

Message

Je suis heureuse d'annoncer que désormais, je remplirai les Fonctions d'Agente de Développement Culturel, dont les services sont gracieusement offerts au Centre Culturel Port Lajoie par la Société Saint-Thomas d'Aquin.

Je travaillerai principalement avec les membres des différents comités afin de maintenir la bonne marche du Centre et si possible, susciter l'intérêt chez les membres non impliqués.

Le bénévolat forme la base même du Centre Port Lajoie et il faut sans cesse ajouter des piliers neufs à cette base pour en assurer la solidité, éviter qu'elle ne s'effrite et surtout, faire resurgir l'enthousiasme perpétuellement au coeur des bénévoles.

Je peux dès maintenant affirmer que le Centre sera ouvert tous les mardis, mercredis et jeudis de 13h00 à 17h00. Le numéro à composer est le 894-3283. Ces heures sont effectives dès maintenant. On pourra également me rejoindre chez-moi au numéro 892-4982, le soir.

Jacinthe Laforest

Bouffe

N'oubliez pas que tous les vendredis soirs, le Centre vous offre, grâce au comité de Bouffe, un repas toujours délicieux et économique. Les "5 à 7" du vendredi vous offrent l'opportunité de rencontrer vos amis dans une atmosphère plaisante et neutre propice aux échanges de vues et d'idées. Ne manquez pas ce rendez-vous: Votre estomac en souffrirait!

Le repas du 24 janvier sera composé d'une variété de salades, petits pains et gâteaux aux épices avec crème fouettée pour dessert.

Le 31 janvier, le comité de Bouffe, aidé de quelques bénévoles, nous prépareront un repas a saveur espagnole avec musique appropriée et une présentation audio-visuelle sur l'Espagne (indéterminé).

Pièce de théâtre

A tous les intéressés, on veut "monter" une pièce de théâtre pour enfants en vue de la présenter dans les écoles. Tous sont bienvenus. Une soirée d'information à cet effet aura lieu le 28 janvier à 19h30 au Centre Port Lajoie. Si entretemps vous désirez obtenir des informations supplémentaires téléphonez à Pierrette Potyin au 566-8955 pendant les heures de bureau. Nous vous attendons en grand nombre.

Activités à venir

31 janvier: Souper espagnol avec musique et présentation audio visuelle par le Père Adrien Arsenault, 7$ par personne. Pour réservation signaler le 894-3283 ou 892-4282 au plus tard le 30 janvier.
7 février: Repas des jours gras. A la mode Acadienne.
16 février: St-Valentin. Promenade en traîneau. Repas "Pot Luck". Pour toute la famille
28 février: Vernissage d'une exposition encore à déterminer
2 mars: Brunch avec conférence par Georges Arsenault.
14 mars: Soirée hawaïenne
23 mars: Atelier de décoration d'oeufs pour les enfants
30 mars: Pâques
Tous les vendredis, "5 à 7" avec repas et service de bar.
Tous les mercredis à 19h00 la chorale
Tous les samedis soirs à 19h30 La messe en français dite par le Père Adrien Arsenault.

Toutes les activités ci-haut mentionnées seront annoncées en détail au temps voulu.

Cinéphiles Attention

Vendredi, le 24 janvier à 20h00 dans l'amphithéâtre Duffy de l'U.I.P.E., un film de Peter Weir tourné en Australie en 1970, "The Last Wave" met en vedette Richard Chamberlain et raconte une histoire basée sur la culpabilité des australiens blancs face aux traitements qu'ils infligent aux aborigènes. Du même auteur que "Picnic at Hanging Rock" et "The Year of Living Dangerously".

Invitation à la chorale

Si vous avez toujours rêvé de vous joindre à votre chorale, n'hésitez plus. Nous abordons, avec la nouvelle année, un tout nouveau répertoire et nous avons besoin de nouvelles cordes (vocales) à notre arc.

Le printemps nous apporte toujours de nombreuses occasions de nous produire un peu partout à Ch'Town et nous commençons dès maintenant à mettre au point des chansons a trois voix mixtes. Les rencontres ont lieu tous les mercredis à 19h00 au Centre culturel.

Nous espérons que cet appel ne restera pas sans réponse et que d'autres voix se mêleront aux nôtres pour chanter, tous en coeur, dans la langue qui nous est chère. Pour de plus amples informations, contactez Donna Lavoie au 892-7125 ou Jacinthe Laforest au 892-4982 ou 894-3283.

L'Hiver

Tu ne sais pas l'hiver
Si tu n'as pas veillé
Sur tout son long sommeil
Son grelottant sommeil.
Si tu n'as pas brûlé
Ton front contre la vitre
Pour mieux voir ses frimas.

Tu n'aimes pas l'hiver
Si tu n'as pas tendu tes lèvres
Aux baisers insolents des morsures du froid.
Si tu n'as pas gémi
Sous l'étreinte du vent.
Si tu n'as pas perdu ta route
Dans ses tournoyantes rafales
Et si les bourrasques de neige
Ne t'ont pas aveuglé
En scellant tes paupières.

Tu ne sais pas la blanche passion
Et l'amour violent
De mon splendide hiver.

Poème de Alice Lemieux
tiré du livre de Benoît Lacroix
intitulé: "Célébration des Saisons"

De Tignish à Souris...

TIGNISH

Mme Zelia Arsenault est à l'hôpital d'Alberton pour passer une semaine. Toute sa parenté et ses amis lui souhaitent un prompt rétablissement.

M. Claude McAllister, autrefois de Tignish est venu de Chilliwack, Colombie-Britanique pour un mois visiter ses parents et amis des alentours.

M. Ralph DesRoches, fils de M. et Mme Gilbert DesRoches est à l'hôpital d'Halifax. Ses parents et amis lui souhaitent un prompt rétablissement.

M. Gérald Gallant de Tignish Shore, est à l'hôpital d'Halifax pour quelques semaines, tous ses amis lui souhaitent un prompt rétablissement.

M. et Mme Gérald Gallant étaient en visite à Charlottetown récemment; Mme Gallant visitait son frère Arthur Richard et famille et M. Gallant a visité sa mère Mme Winnifred Gallant qui est au Manoir des citoyens âgés, ils ont aussi visité d'autres amis.

M. et Mme Wilbert Hogan ainsi que M. et Mme Pierre Buote, étaient en visite chez M. et Mme Preston Hogan récemment.

M. Glen McRae, fils de M. et Mme Kenneth McRae a été nommé, gérant de "Tignish Fisheries" à Jude's Point, récemment. Il remplace M. Leonard Hogan.

BLOOMFIELD

Mme Neil MacIsaac était patiente à l'hôpital d'O'Leary pendant quatre semaines. Mme Joseph Gallant est patiente à l'hôpital d'O'Leary depuis le 6 janvier. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Benoît Poirier sont venus de Mont-Carmel visiter la mère de Mme Poirier, Mme Edna Arsenault et d'autres membres de la famille.

BAIE-EGMONT

En visite chez M. et Mme Edouard Arsenault pour la fin de semaine étaient leur fille Norma, son mari Steve et bébé de Charlottetown.

M. Ernest Arsenault de Moncton est venu passer une semaine avec son frère et sa belle soeur M. et Mme Ameddée Arsenault.

M. et Mme Augustin Gallant ont reçu la visite de leur fille et son mari M. et Mme Jean Arsenault ainsi que fille Valerie de Pictou.

M. et Mme Joseph Blais de Rogersville sont venus passer la fin de semaine chez M. et Mme Michel Leclair et M. et Mme Léo Arsenault et famille.

M. Tilmon Arsenault de Vaudreuil est en visite chez ses parents M. et Mme Augustin Arsenault pour quelques semaines.

Mme Ella Leclair est contente d'avoir la visite de sa fille Léona son mari Delmer Cole et leur filles Noël et Michelle de Malpeque.

En fin de semaine M. et Mme André Gallant ont eu la visite de Dawn Watson et Wayne Cahill de Charlottetown.

M. et Mme Cyr Maddix ont eu la visite de la soeur de Mme Maddix et son époux M. et Mme Clarence Gallant de Rustico.

Prompt rétablissement à Mme Nazaire Desroches qui a dû entrer à l'hôpital du comté de Prince pour observation ainsi qu'à Stephanie Gallant fille de M. et Mme Donald Gallant et Liane Arsenault fille de M. et Mme Gérald Arsenault.

M. et Mme Urbain Gallant sont allés passer quelques semaines avec leur fille Marcella et son mari en Ontario ainsi qu'avec les frères de M. Gallant.

MONT-CARMEL

Un marathon de patinage a eu lieu le 29 décembre à l'aréna organisé par un comité du Foyer école pour ramasser des fonds qui serviront à la confection de toges neuves pour les diplômés de l'école Evangéline. Une somme d'environ 500,00$ a été recueillie.

M. et Mme Aubain J. Gallant de Mont-Carmel ont reçu la visite de leurs deux filles Sylvia, qui est dans les Forces armées à Bagotville, Québec et Janice qui est à Ottawa, pendant les fêtes.

Père Melvin Arsenault est venu de Québec pour quatre jours visiter ses parents M. et Mme Ovilda Arsenault du Cap-Egmont la deuxième semaine de janvier.

Dimanche le 29 décembre, 26 membres de la famille Richard se sont réunis chez M. et Mme Cyril Richard au Cap-Egmont pour souligner le départ de Sr Marguerite pour Montréal. Un souper genre "Pot Luck" a été servi et on a présenté Sr Marguerite avec des bons souhaits et un cadeau. Ensuite on a passé une agréable soirée à jouer aux cartes. Bonne chance, Sr. Marguerite.

Mercredi soir le 8 janvier avait lieu chez M. et Mme Cyril Richard le jeu de cribbage du Club d'âge d'or de Mont-Carmel. Il y avait 3 tables et demie au jeu. Les gagnants étaient M. et Mme Eddie Aucoin.

M. et Mme Alyre Gallant de Mont-Carmel étaient contents d'avoir la visite de plusieurs de leurs enfants durant les fêtes. Leur fils Lionel était venu d'Edmonton pour un mois, leur fils David qui vient justement d'accepter un poste avec Expo à Vancouver Marie-Claire et son époux Ronnie de Moncton et 3 garçons. Ils ont visité les parents de Ronnie, M. et Mme Jean-Pierre Gallant de St-Timothée et leur fille Jeanne et son époux Roger Gallant aussi de Moncton.

SUMMERSIDE

M. et Mme Albert J. Gallant (Dorothy Richard) de Hamilton, Ontario, ont passé une semaine avec leurs parents et amis de Summerside, Wellington et Cap-Egmont pendant les fêtes de Noël.

M. et Mme Stanley Gaudet de la rue Notre-Dame ont visité tout dernièrement des parents et amis à Hamilton, London et St-Thomas, Ontario.

Mme Arnold Klaland (Germaine Perry) de Greenwood, N.-E. est présentement en visite chez ses parents Toussaint et Corinne Perry de la rue Market.

M. Albert C. Gallant de la rue Market a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital "Queen Elizabeth" de Charlottetown. Ses nombreux amis lui souhaitent un prompt rétablissement.

M. Garth Gallant qui fait partie des forces armées canadiennes à Calgary, Alberta, est en visite chez ses parents M. et Mme Albert C. Gallant (Millie) de la rue Market.

M. Léo Blacquière de la rue Summer est en bonne voie de guérison après une maladie de plusieurs semaines et un séjour à l'hôpital du comté de Prince.

Ulric et Aline Poirier ont passé quelques semaines à New Glasgow, N.-E. pendant les fêtes de Noël.

Les gagnants à la partie de cartes de dimanche le 12 janvier au Centre J.-Henri Blanchard sont comme suit: Pour les dames May Gaudet, Adèle MacDonald et Margaret Robertson. Pour les hommes Eric Perry Max Robertson et Allan Gallant. Le prix de présence a été gagné par Isidore Perry.

RUSTICO

Nous sommes heureux que M. et Mme Aubin Doiron aient choisi de venir s'établir dans notre paroisse. Nous espérons qu'ils ne regretteront pas leur décision.

M. et Mme Lawrence Doiron sont revenus d'une belle promenade dans l'Ouest canadien; ils ont visité quatre de leurs enfants qui travaillent là-bas, à Red Deer et Calgary, Alberta.

Mme Yvette Doiron reçoit la visite de sa fille, Madeleine, Mme Abdul Rahman et son bébé Mathieu de Grande-Prairie, Alberta. Ils doivent s'en retourner le 20 janvier et Mme Lucie Buote, tante, va les accompagner à Grande-Praire et visiter son fils Lionel, et sa fille Claire et son mari Derek Dyke pour une couple de mois.

Marc Gallant, fils de M. et Mme Georges Gallant et Marcel Buote, fils de Mme Lucie Buote, sont tous deux retournés à leurs études à l'université Laval de Québec, après avoir passé les vacances de Noël avec leurs familles.

Mme Rita Doucette (Maurice) a été transportée à l'hôpital de Charlottetown, pour soins urgents.

Mme Alvina Gallant, agée de 91 ans, est aussi à l'hôpital depuis deux semaines. Nous sommes contents de savoir qu'elle va beaucoup mieux.

Mme Yvonne Doucette enseigne un cours de français, un soir par semaine à l'école Saint-Augustin. Plusieurs jeunes et moins jeunes en prennent avantage.

L'assemblée annuelle du club d'âge d'or "Rustico Baie" a eu lieu le 13 janvier au club. Après avoir observé une minute de silence en mémoire des membres défunts, on a procédé aux rapports des différents comités pour l'année 1985, qui ont été donnés et discutés. La liste de nouveaux officiers pour 1986 sont: Président - M. Alvin Gallant, Vice-président - M. Leonard Ford, Trésorière - Mme Lorette Gallant, secrétaire - Mme Alice Doucette, Directeurs: M. Alfred Doucette, Edouard Blanchard, et Mme Stella Doucette. Plusieurs autres comités ont aussi été nommés. Notre club marche depuis 1974 et nous a valu beaucoup de plaisir.

Mme Angéline Gallant, épouse de James Gallant est décédée à sa maison le 29 décembre à l'âge de 61 ans, après une longue maladie. A part son mari elle laisse une famille de 7 enfants. Ses funérailles ont eu lieu à l'église St-Augustin, la messe célébrée par Rév. Justin MacDonald assisté de Rév. Joseph Leclair et Rév Preston Hammill, Rév. Arthur Pendergast et séminariste, Brendon Gallant étaient aussi au sanctuaire. Le choeur de chant était sous l'habile direction de M. Edouard Blanchard qui était aussi à l'orgue. Les porteurs étaient: Donald DesRoches, Donald Doucette, Eric Doucette, Elmer Gallant, John Gauthier, et Louis Doiron.

CHARLOTTETOWN

M. et Mme Kevin Wheeler et Christine ont passé Noël chez les parents de Mme Wheeler, M. et Mme amédée Gallant du Cap-Egmont.

Mlle Marcella Arsenault a passé Noël et le premier Jour de l'An chez ses parents M. et Mme Johnnie Arsenault de St-Hubert.

Mlle Yvonne Gaudet a passé 2 semaines chez ses parents M. et Mme Léonard Gaudet de St-Gilbert.

M. et Mme Léo Arsenault et David ont visité Mme Nélida Gallant de Wellington et autre parenté de la région à Noël.

Nos condoléances à M. et Mme Jimmie Hambly (née Dianne Dunn) à la mort de leur enfant Julie Ann. Julié, âgée de 5 ans, est décédée le dimanche 29 décembre. Elle laisse aussi dans le deuil sa soeur Angela et ses grand-parents M. et Mme Seymour et Julia Dunn qui l'aimait beaucoup. Qu'elle repose en paix!

Mme Nélida Gallant de Wellington, Mlles Rita et Bernadette Gallant de Summerside ont passé quelques jours chez M. et Mme Léo Arsenault. M. et Mme Edmond Gallant et famille de St-Timothée les ont aussi visités au premier Jour de l'An.

Des cours communautaires ont débuté dans plusieurs écoles de la région.

Une bonne et heureuse année à tous nos lecteurs!

Club Parkview

Summerside - L'assemblée annuelle des Citoyens âgés du Club Parkview a eu lieu vendredi, le 10 janvier au local, 335 rue Central. Il y avait une assistance de 23 membres.

M. Wesley Currie, président a ouvert la réunion par la prière, suivie d'un moment de silence en mémoire des membres défunts. Lucy Gallant a lu le procès-verbal de l'assemblée de décembre 1985 et le procès-verbal de la dernière assemblée annuelle, janvier 1985.

Janet Millar a donné un excellent rapport financier. Des rapports pour l'année ont été donnés par le président et par la secrétaire.

Le rapport du comité de mise en candidature a été donné par Tina Donald et adopté par l'assemblée.
Président sortant de charge - Harold McGaugh; Président - Wesley Currie; Vice-président - Tina Donald 2ième vice-président - Clifford Williams; Secrétaire - Lucy Gallant; Trésorière - Ruby Biggar.

Les différents comités pour l'année ont été nommés comme suit: Soin de la maison Sheldon Cameron et Oliver Cole
La cuisine - Jean et Oliver Cole
Bingo - Beecher Peterson
Parties de cartes - Mme Burbine
Danses et autres amusements - Tina Donald et Sheldon Cameron.
Auditrices - Marjorie Colwill et Matilda Richard
Visites aux malades - Matilda Richard.

Des remerciements ont été offerts à ceux qui se sont si bien dévoués pendant l'année passée. On a ajourné vers quatre heures de l'après midi

Club Golden Year

Duvar - L'assemblée du Club Golden Year de Duvar a eu lieu le 13 janvier avec douze membres présents.

Mme Francis Gallant a donné un geste et M. Dorice Doiron en a donné un autre. Théodore Gallant a reçu une carte de Père Patrick Giddings pour le montant d'argent qu'on lui a donné.

Une autre carte des soeurs de Ste-Marthe, le remerciant pour les 20,00$ qu'on lui avait donnés. L'assemblée s'est terminée par des prières.

Un jeu de cartes suivit et avec un beau souper.

La 3e compétition annuelle du patinage artistique est un succès

Mlle Marcia Arsenault (gagnante de la catégorie "Mites") une des quelques 40 jeunes qui ont participé à la compétition.

Par Raymond J. Arsenault

Les parents et amis des quelques 40 membres du Club de patinage artistique Evangéline se sont rendus en grande nombre au Centre de récréation Evangéline vendredi soir dernier pour assister à la troisième compétition annuelle du club.

Mmes Kelly Gallant, Lisa MacKinnon et Sharon Deighan, toutes de Summerside, étaient juges pour l'occasion. Elles ont également présenté les rubans aux trois premiers gagnants de chaque catégorie.

Les gagnants ne sont pas les seuls à avoir reçu des rubans; tous les membres qui étaient de la compétition ont reçu un ruban de participation.

Les deux premiers gagnants de chaque catégorie sont éligibles à participer aux prochaines compétitions provinciales au Kensington Club.

De plus, les trois premiers gagnants pourront participer aux compétitions inter-club de l'Ouest de l'Ile, qui auront lieu cette année à la patinoire Evangéline à Abram-Village. Cinq clubs participeront aux compétitions.

Les gagnants de la compétition de vendredi sont:

Garçons pré-débutants

1. Charles Bernard, 2. Timmy Arsenault

Filles pré-débutantes

1. Mélanie Gallant, 2. Carrie MacLellan, 3. Laura McNeill, 4. Rachel Arsenault, 5. Mélissa Arsenault

Filles élémentaires

1. Ghislaine Bernard, 2. Paulette Poirier

Garçons élémentaires

1. Matthew Rector, 2. Christopher Gallant, 3. Gilles Gallant, 4. Marcel Arsenault

Filles "basic"

1. Jocelyne Arsenault

Filles Novice 1

1. Mélanie Arsenault, 2. Rachel Gallant, 3. Kathy Arsenault

Filles Novice 11

1. Liette Arsenault

Filles Novices III

1. Lisa Hashie, 2. Yoland Richard, 3. Nadine Arsenault

Mites

1. Monica Arsneault, 2. Janice Gallant, 3. Jolène Arsenault

Garçons lutins

1. Jamie McNeill

Filles Lutins

1. Francine Bernard, 2. Jennifer McNeill

Dames pee-wee

1. Tricia Hashie, 2. Lisette Gallant

Dames élémentaires

1. Michelle Hashie, 2. Krista Curley, 3. Ginette Arsenault

Séniors

1. Diane McNeill, 2. Laura Lee Barry, 3. Solange Arsenault

Impression artistique, juniors

1. Jamie McNeill, 2. Tricia Hashie, 3. Jennifer Gallant, 4. Janice Gallant, 5. Francine Bernard, 6. Jolène Arsenault

Impression artistique, séniors

1. Michelle Hashie, 2. Diane McNeill, 3. Solange Arsenault, 4. Laura Lee Barry, 5. Ginette Arsenault, 6. Krista Curley, 7. Lisette Gallant.

Pêches et Océans Fisheries and Oceans

Avis aux demandeurs de baux d'huîtres

Toute personne qui a soumis une demande pour un nouveau bail de culture d'huîtres est priée de réaffirmer sa demande avec l'unité des parcs coquilliers à bail située à la Station des pêches d'Ellerslie avant le 28 février 1986, sinon la demande sera annulée. Pour plus de renseignements, contactez Dale Smith, Pêches et Océans, Station des pêches d'Ellerslie, Bideford, C0B 1J0 téléphone 831-2933

Canada

CAISSE POPULAIRE REER

La bonne façon d'épargner pour votre avenir!

AVANTAGES CONCRETS

Le REER de la Caisse Populaire est un plan d'épargne qui cherche à vous aider à pourvoir à votre avenir. En combinant des mesures attrayantes d'investissement avec tous les avantages d'un Régime enregistré d'épargne-retraite, le REER de la Caisse populaire trouve moyen d'accroître le rendement de vos dollars mis à l'épargne.

Tous les régimes enregistrés d'épargne-retraite offrent les mêmes avantages relativement aux impôts. Avec le REER de la Caisse Populaire, il y a des avantages supplémentaires qui - nous l'espérons - ne manqueront pas de vous plaire.

REGIME A TAUX FIXE

Le régime à taux fixe de la Caisse Populaire est un investissement REER qui vous offre un taux d'intérêt concurrentiel, garanti pour le terme par vous déterminé. Avec le plan à taux fixe, vous pouvez tenir pour certain que tout au long du terme conclu, vos épargnes de retraite ne manqueront pas de rapporter en fonction des taux d'intérêts élevés de nos jours.

REGIME A TAUX VARIABLE

Le Régime à taux variable de la Caisse populaire est un investissement REER flexible qui vous assure que la croissance de vos épargnes marche de pair avec les taux d'intérêt du jour. Le taux d'intérêt est revisé sur base régulière et dûment ajusté afin de rester concurrentiel. Avec un Régime à taux variable, vos épargnes sont là, quand vous en avez besoin. Il n'y a point de pénalisation de retrait, et vos épargnes ne sont pas immobilisées.

TAUX CONCURRENTIELS

Comparez pour vous-même! Le taux d'intérêt offert par le REER de la Caisse populaire est un des meilleurs. Et, il n'y a aucun frais qui réduise le rendement de vos épargnes.

UN INVESTISSEMENT SUR

Un investissement REER de la Caisse populaire est un placement de tout repos. Vos encaissements au Régime à Taux fixe ou au Régime à Taux variable, ainsi que l'intérêt qu'ils rapportent sont garantis par votre Caisse populaire dans le cadre d'un système d'envergure provinciale, qui pourvoit à la sauvegarde de vos épargnes.

AUCUNS FRAIS

Avec le REER de la Caisse Populaire il n'y a aucuns frais de quelque genre que ce soit. Aucuns frais initiaux, aucuns frais administratifs, ni d'administrateur. Chaque dollar de votre investissement travaille uniquement à votre compte.

SERVICE PERSONNEL

En ces temps d'incertitude pour les investisseurs et de règlements d'impôt toujours plus complexes, nous offrons un service personnel des plus amicaux. Si vous voulez en savoir plus long sur le REER, nous sommes à votre service. Nous vous fournirons les réponses, en plus d'un livret intitulé "The Basics" (Les Eléments), pour vous aider à prendre les meilleures décisions.

REÇUS D'IMPOTS SUR-LE-CHAMP

Le temps compte... Avec un REER de la Caisse populaire, on n'attend pas. Votre reçu officiel pour impôt sur le revenu est émis tout de suite, lors de votre encaissement. Cette offre vous est disponible à tous les bureaux de Caisse Populaire de l'Ile.

NE MANQUEZ PAS LA DATE LIMITE

Cette année, pour réduire votre revenu imposable de 1985, la date limite pour les contributions au REER est le 1er mars 1986. Nous vous conseillons de faire votre investissement le plus tôt possible pour éviter la ruée dernière-minute. Vous aimerez le niveau de service, les conseils, toute l'information qu'on vous offre. Comparez, et puis, venez nous voir. Si vous avez déjà un REER qui ne vous offre pas tous les avantages du nôtre, nous pouvons vous aider à consolider toutes vos épargnes-retraite.

Disponible à tous les Bureaux de Caisse Populaire

Province de
l'Ile du Prince-Edouard

No. GDC - 6075

A la Cour Suprême - In banco

AVIS

AVIS EST DONNE PAR LES PRESENTES CONFORMEMENT AUX PROVISIONS DES LOIS SUR L'ORGANISATION JUDICAIRE, R.S.P.E.I. 1974, Cap. J-3 que le Lieutenant Gouverneur en Conseil pour la province de l'Ile du Prince-Edouard a demandé à la Cour Suprême, **in banco** pour la province de l'Ile du Prince-Edouard d'entendre **et** de considérer selon les provisions du s 38(1) des **lois sur l'organisation judiciaire, supra,** les questions contenues dans un Ordre du Lieutenant gouverneur en Conseil soit No EC 476/85 lequel ordre se lit comme suit:

No EC 476/85

LOIS SUR L'ORGAISATION JUDICIAIRE, EN REFERENCE A LA COUR SUPREME **in banco**

RE
LES PROVISIONS CONCERNANT L'EDUCATION DANS LA LANGUE FRANÇAISE CONTENUES DANS LA LOI ET REGLEMENTS SCOLAIRES

VS

CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTES

Le Conseil, ayant a l'étude une recommandation de l'Honorable ministère de la Justice, requiert que la Cour Suprême de l'Ile du Prince-Edouard **in banco** entende et considère selon **le paragraphe** 38(1) des lois sur l'organisation judiciaire (R.S.P.E.I., Cap J-3) les questions suivantes:

1.(a) Est-ce que le paragraphe 50(3) **de la loi scolaire** (R.S.P.E.I. 1974, Cap S-2) est imcompatible **avec la Charte canadienne des droits et libertés** (Constitution 1982) et si tel est le cas, de quelle(s) façon(s) et jusqu'à quel point?

(b) Si la réponse à (a) est "oui", est-ce que l'autorité pour déterminer le nombre minimum peut-être déléguée?

2.(a) Est-ce que le paragraphe 5.32(1) **dans la Loi et règlements scolaires** (EC 674/76) est incompatible avec la **Charte canadienne des droits et libertés** en ce qu'elle réserve la responsabilité au Conseil scolaire régional de déterminer si un nombre suffisant d'étudiants peut être assemblé dans le but de fournir une éducation en langue française?

(b) Si la réponse à (a) est "oui" à qui reviendrait la responsabilité?

3.(a) Est-ce que de l'article 5.31 de la **Loi et règlements scolaires** est incompatible avec la **Charte canadienne des droits et libertés** en établissant à 25 enfants sur trois niveaux le nombre minimum dans le but de fournir une éducation en langue française?

(b) Si la réponse à (a) est "oui", de quelle façon va-t-elle à l'encontre **de la Charte canadienne des droits et libertés?**

4. Est-ce que le paragraphe 5.32 (3) de **la Loi et règlemens scolaires** est incompatible avec la **Charte des droits et libertés** et si tel est le cas, de quelle(s) façon(s) et jusqu'à quel point?

5. Est-ce que **la Loi ou règlements scolaires** deviennent alors incompatibles avec **la Charte canadienne des droits et libertés** en ce que les membres de la minorité linguistique francophone en droit d'avoir leurs enfants éduqués dans la langue française n'ont pas le droit de participer à des programmes en langue française et à ses applications.

(signé) Douglas B. Boylan
Greffier du Conseil exécutif

TOUTE PERSONNE DESIRANT ETRE ENTENDUE DANS CETTE AFFAIRE EST AVISEE PAR LA PRESENTE DE REMPLIR UN FORMULAIRE REQUERANT L'AUTORISATION D'INTERVENIR, SELON LE REGLEMENT 8, de la Cour Suprême à l'édifice de la Cour Sir Louis Henry Davies, 42 rue Water, Charlottetown, Ile du Prince-Edouard avant ou à 16h00, le 31e jour de janvier 1986.

EN DATE du 13e jour de novembre A.D. 1985

George E. MacMillan
Protonotaire de la Cour Suprême
de l'Ile du Prince-Edouard
Charlottetown,
Ile du Prince-Edouard

7

La S.N.A. offre des stages en France et Belgique

(Communiqué) La Société Nationale des Acadiens, grâce à des ententes récemment signées avec les peuples de la France et de la communauté française de Belgique, offre des stages de perfectionnement aux gens de l'Acadie dans deux pays européens.

Il est important de signaler que ces stages en sont de perfectionnement et non pas pour débutant. Par ailleurs, les demandes devront être le plus précises possible. Les personnes demandant un stage devront essayer d'avoir des contacts en France ou en CFB à l'avance. De plus, les stagiaires seront amenés à payer une partie du billet d'avion ($250 à $350).

Cependant ces bourses de stages comportent les avantages suivants:

- une partie importante du billet aller-retour en France ou en Belgique;
- allocation d'environ 3000 francs français ou 18000 francs belges par mois;
- logement gratuit en résidence universitaire ou l'équivalent;
- les frais de formation gratuits.

Les stages offerts sont:

En France:

- trois à cinq stages artistiques d'environ trois mois;
- quatre stages en cinéma ou audiovisuel de trois mois;
- un stage de 3 mois en journalisme;
- deux stages de 6 mois en journalisme;

et nombre indéterminé de stages scientifiques.

En Communauté française de Belgique:

- trois bourses de stage d'une durée de quatre semaines soit dans le domaine culturel, ou celui de la formation, de la santé et des affaires sociales;
- un stage d'une semaine en recherches littéraires.

Les personnes intéressées à postuler pour ces stages doivent s'assurer que leur curriculum vitae et leur projet de stage soient rendus au bureau de la SNA (C.P. 908, Shédiac N.-B. E0A 3G0 au 259, rue Principale) au plus tard jeudi le 30 janvier 1986 à 17h00. Pour plus d'information, contactez: Jean-Marie Nadeau, secrétaire-général (506) 532-9829.

PRINTERS GALLERY INC.
WELLINGTON CENTER

IMPRIMEUR COMMERCIAL

- EN-TETE DE LETTRE
- ENVELOPPES
- ENCARTS • BILLETS
- FACTURES • PROGRAMMES
- CARTES D'AFFAIRES ETC...

* Nous faisons aussi de l'écriture sur les enseignes

Rendez-nous visite pour tous vos besoins en matière d'imprimerie

EVALUATIONS GRATUITES

TEL: 854-2248

Après les heures de bureau - 854-2311

MINISTERE DES TRANSPORTS ET TRAVAUX PUBLICS

Province de l'Ile du Prince-Edouard

Appel d'offres

Les soumissions cachetées seront reçues jusqu'à 12h00 (midi), 29 janvier 1986, pour

La Construction d'un pont et le creusage d'un chenal d'accès à West River Causeway.

Les documents de soumission peuvent être obtenus par l'entremise du bureau du soussigné, Edifice Jones, 11 rue Kent, Charlottetown, I.P.-E.

Un dépôt de cent dollars sera requis pour obtenir une copie du document de contrat. Il vous sera remboursé. Ce document est retourné dans les 15 jours qui suivent la date limite.

Ni la plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

NOTA: Les soumissions seront décachetées à l'heure et la date susmentionnées. Les soumissionnaires sont invités à présenter leur soumission en personne.

Peter M. Pope
Ministre

LA SOCIETE SAINT-THOMAS D'AQUIN

Offre d'emploi

Directeur(trice)-général(e)

Fonctions:

La Société Saint-Thomas d'Aquin, la Société Acadienne de l'I.P.-E., est à la recherche d'un(e) directeur(trice)-général(e) qui sera responsable de la direction de cet organisme provincial de développement des communautés acadiennes comprenant la gestion des ressources financières et humaines. Il(elle) verra à la mise en oeuvre des programmes et politques tels que définis par le Conseil d'administration. Il (elle) dirigera l'ensemble du personnel et verra à l'embauche et à l'évaluation du personnel. Il(elle) aura à représenter la S.S.T.A. à maintes occasions à l'Ile et à l'extérieur de la province. Il(elle) aura à préparer les budgets et s'assurera de la préparation des rapports financiers et de l'application des contrôles nécessaires.

Qualifications requises:

Diplôme universitaire ou l'équivalent avec connaissances en administration des affaires. Très bonne connaissance de la langue française parlée et écrite. L'expérience de travail dans un organisme de développement communautaire serait un atout important.

Salaires: 28 119$ à 34 392$ (selon les compétences)

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 10 février 1986 à:

La Société Saint-Thomas d'Aquin
a/s Eddie Cormier, directeur-général par intérim
C.P. 1330
340, rue Court
Summerside, I.P.-E.
C1N 4K2

(Suite de la page 3)

Les jeunes...

Ces problèmes existent à cause de la mauvaise image qu'ont les jeunes auprès des adultes, suggère M. Blais. Il ajoute que beaucoup de gens pensent que les jeunes sont irresponsables et ne cherchent que le trouble. Il estime que seulement deux pour cent des jeunes sont réellement irresponsables et que ce sont ces dernier qui projettent cette image négative qui nuit alors à tous les autres jeunes.

M. Blais et Mlle Dussault ont indiqué qu'ils n'ont guère de solutions magiques aux problèmes mentionnés. Leur but est plutôt de discuter avec les gens des problèmes pour les encourager à formuler leurs propres solutions pour chaque localité.

Ils ont quand même suggéré que les groupes de jeunes comme Jeunesse Acadienne fassent des pressions au niveau des écoles pour les encourager à enseigner des cours sur la gérance de budgets personnels, par exemple.

Ils ont également noté qu'on peut organiser des sessions d'information et inviter des personnes ressources qui connaissent bien le domaine des banques et des caisses pour expliquer aux jeunes comment fonctionnent ces institutions financières.

Le projet "Comptez sur nous" est subventionné par le Ministère de la Jeunesse ainsi que par Consommation et Corporation Canada. Les employés devront soumettre un rapport général au Ministère dès la fin du projet.

Soirée NPD

(Communiqué) L'Association du Nouveau parti démocratique de la 3e circonscription du comté de Prince organise une soirée sociale à la Légion canadienne de Wellington le vendredi, 31 janvier à 19h30.

La soirée comportera un souper aux mets acadiens, des divertissements et de la musique d'artistes locaux.

Parmi les participants, on retrouvera certainement le chef du parti pour la province, M. Jim Mayne.

Tous les adultes sont invités à participer à la soirée informative, mais divertissante pour rencontrer leurs amis, voisins et les néo-démocrates des autres régions de la province.

La soirée est organisée dans le but de recueillir des fonds pour l'association; on devra donc payer un prix d'entrée. Les citoyens d'âge d'or, les étudiants et les chômeurs seront admis à un prix spécial.

Les billets sont en vente chez les membres du comité exécutif de l'association mais peuvent aussi être achetés à la porte.

Pour plus de renseignements, on peut contacter M. Stan Murray, le président, au 436-7900 ou M. Paul Gallant au 854-3290.

Session ALPEC pour préparer carême 1986

Lieu: Centre Goéland Inc.

Date: le 26 janvier 1986

Heures: 14h00 à 17h30 (Souper servi pour ceux qui le désirent)

Bienvenue à tous les intéressés

Immatriculez votre véhicule sans tarder

Plûtot que d'attendre en file à chaque année, immatriculez votre véhicule automobile au plus tôt.

Cette année, quand vous immatriculerez votre voiture ou votre camion léger, le numéro du permis de conduire du propriétaire enregistré sera exigé. Ceci nous permettrera d'échelonner les immatriculations à partir du 1er avril 1987.

Avec les immatriculations échelonnées, les files d'attente seront chose du passé.

OEUVRANT POUR UNE ILE MEILLEURE

Département de Transportation et Travaux Publique
Division de la sécurité routière

Hon. Peter Pope
Ministre

ILE-DU-PRINCE-EDOUARD

Avis de réunion annuelle

CENTRAIDE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

Lundi, le 17 février 1986
Hôtel Rodd Royalty, Royalty ouest

Inscription - de 17h45 à 18h15 **Souper** - 18h30

Conférencier invité - Le juge en chef Norman Carruthers

Agenda - Présentation des rapports pour 1985
- Election du Conseil et des membres

Ouvert à tous ceux qui ont contribué à Centraide

Des réservations sont requises et elles peuvent être obtenues en composant le 894-8202 avant le 13 février 1986.

SSTA - Offre d'emploi

La date pour faire parvenir sa demande pour le poste d'agent provincial de développement culturel et artistique est changée du 15 janvier au 31 janvier. Pour plus d'information composer le 436-4881.

Offre d'emploi

Au Centre d'Education Chrétienne et au Centre Goeland Inc.

A partir du 1er juillet 1986, il y aura un emploi disponible.

Fonctions:
- administration
- comptabilité
- animation pastorale

Heures de travail et salaire: à négocier

Toute personne intéressée à poser sa candidature devra avoir

- des connaissances en comptabilité/administration
- de profondes convictions religieuses
- de l'expérience en animation

Toute application devra être envoyée, avant le **28 février 1986**, au

Centre Goéland Inc.
Cap Egmont, Wellington R.R. 3
I.P.-E. C0B 2E0

Avis aux parents

Inscription première année
Unité Scolaire No 1

Les enfants entrant en première année dans les écoles de l'Unité scolaire No 1 devront s'inscrire à l'école de leur district avant le 14 février 1986. Ces enfants doivent avoir six ans avant le 1er février 1987. On demande aux parents d'apporter le certificat de naissance ainsi que le numéro d'assurance-sociale.

Immersion française: Les parents désirant inscrire leur enfant en 1ère année d'immersion française (enfants de langue maternelle anglaise désirant apprendre le français) devront le faire à l'école désignée pour leur district.

Ecole élémentaire Bloomfield: Pour les districts consolidés de Bloomfield. O'Leary et Ellerslie ainsi que la partie du district consolidé d'Alberton desservie par les autobus de Hernewood.

Ecole élémentaire St-Louis: Pour les districts consolidés de St-Louis et la partie du district consolide d'Alberton desservie par les autobus de M.E. Callaghan.

Ecole élémentaire Tignish: Pour le district consolidé de Tignish.

Education en langue française: Les parents qui désirent inscrire leur(s) enfant(s) dans une classe d'éducation en langue française (enfants de langue française désirant recevoir leur éducation en français) doivent faire une demande écrite avant le 1er février 1986. Les demandes doivent être envoyées au surintendant de l'éducation, Unité scolaire NO 1, C.P. 57, Elmsdale, I.P.-E. C0B 1K0

Pour plus ample information concernant les programmes d'immersion et/ou d'éducation en langue française, veuillez contacter Claude Brisson au bureau de la commission scolaire, tél: 853-2013.

La première série jamais produite au monde sur les accidents de la route

"De tous les biens de consommation que nous achetons, y compris les armes, l'automobile est l'objet le plus susceptible de nous tuer ou de nous blesser grièvement."

"Ainsi commente Pierre Nadeau, présentateur et narrateur d'une grande série de quatre films de la plus pure tradition documentation intitulée **PRENDRE LA ROUTE,** présentée au réseau de la Société Radio-Canada au deuxième volet des "Beaux Dimanches" à compter du 19 janvier et ce, durant quatre semaines consécutives.

PRENDRE LA ROUTE constitue le premier examen approfondi effectué par un média pour tenter de faire réfléchir aux accidents de la route et à leurs conséquences. Comment se produisent-ils? Pourquoi? Qu'entraînent-ils pour les familles? Qu'arrive-t-il à ceux qui y survivent? Quel sort réserve-t-on à ceux qui en sont tenus responsables? Comment les éviter?

Touchant à la fois les cordes sensibles et l'intelligence du spectateur, **PRENDRE LA ROUTE** dépeint des situations bien réelles, souvent pénibles, qui étonnent et bousculent, l'obligeant à repenser ses propres comportements au volant.

Le film de Paul Cowan **Sous le coup du choc**, qui sera diffusé le 19 janvier, a été tourné principalement au Centre de traumatologie de Baltimore, centre qui ne reçoit que des victimes d'accidents dont la vie est menacée. Cette nuit, on y accueillera une quinzaine de patients. Nous en suivrons cinq durant leur séjour aux soins intensifs et tout au long de leur rééducation. Souffrances intolérables, espoirs détruits, vies brisées, endettement: les séquelles des blessures subies sont souvent dévastatrices et atroces pour l'individu, sa famille et la société tout entière. Un aspect des accidents de la route qui fait bien peu souvent la manchette des journaux. Et pourtant, chaque année en Amérique du Nord, 250,000 grands blessés ont à vivre sous le coup du choc.

Pour réaliser **L'inconduite** qui sera diffusé le 26 janvier, Michel Poulette et son équipe de cinéastes ont suivi pendant trois mois les déplacements des policiers de la Sûreté du Québec chargée d'exercer la surveillance sur les voies rapides de Montréal métropolitain où circulent un demi-million de véhicules par jour. Gestes désinvoltes pouvant être lourds de conséquences, infractions impardonnables relevant de l'inconcience la plus totale, accidents spectaculaires ou bénins, le quotidien se déroule sous nos yeux éhabis de tant d'insouciance de tant de risques pris pour gagner du temps. Ici, peut-être pour la première fois, pourra-t-on réaliser qu'à chaque manoeuvre chaque automobiliste doit tenir compte du comportement et de la réaction prévisible de son voisin pour éviter que ne se produise l'irréparable.

Facultés affaiblies sera présenté le 2 février. Le cinéaste Paul Cowan s'est rendu en Ohio et au Kentucky pour filmer le déroulement de deux procès pour meurtre faisant suite à ces accidents mortels provoqués par des conducteurs ivres. L'un met en cause un homme de 33 ans; l'autre, un jeune de 17 ans. La caméra les observe lors de leurs démêlés avec la Justice, saisissant leur regard hébété, leur angoisse devant la gravité des accusations, les confidences faites à leur avocat, l'atmosphère étouffante des salles d'audience. Au États-Unis, la lutte contre l'ivresse au volant a déjà pris l'ampleur d'un mouvement national et dans plusieurs Etats, on considère que la décision de boire puis de conduire est prise volontairement et consciemment; en conséquence, les morts accidentelles qui en découlent sont jugées comme ayant été préméditées. Ce film, tourné avant que n'entrent en vigueur les amendements au code criminel canadien, vient nous rappeler à point nommé que "l'alcool au volant, c'est criminel!"

Dans **Routes à suivre,** présenté le 9 février, Raoul Fox et Ken McCready s'interrogent surle "pourquoi" des accidents de la route qui ne sont pas, comme on a souvent tendance à le croire, un effet de la fatalité. Non! Chaque accident a une cause: le film accumule les exemples qui démontrent la responsabilité des pouvoirs publics, celle des manufacturiers d'automobiles et des individus, et indique les routes à suivre -- avec des efforts et du temps -- pour réprimer les accidents.

La série **PRENDRE LA ROUTE** a été produite par Idéacom Inc. et l'Office national du film du Canada avec la collaboration de la Société Radio-Canada et de Téléfilm Canada et avec le concours financier du Bureau d'assurance du Canada du Groupement des assureurs automobiles, de l'Insurance Institute for Highway Safety, de Justice Canada, de la Régie de l'assurance automobile du Québec et de Transports Canada. La présentation télévisée est commanditée par Petro-Canada et par le Groupe Desjardins Assurances Générales.

Nous finançons BFD

Nous croyons que la multiplication et la prospérité des entreprises sont essentielles au développement de notre société tout entière.

C'est la raison d'être de la BFD.

Besoin de financement?

- Augmentation du fonds de roulement?
- Refinancement?
- Expansion?
- Achat de terrain?
- Construction de bâtisse?
- Renouvellement d'équipement?
- Réparations majeures?
- Recherche et développement?
- Acquisition d'une entreprise?

Toute entreprise, si jeune soit-elle ou même établie solidement, peut avoir besoin d'un coup de pouce. La BFD le sait et se dit prête à intervenir. Comment?

Nous analysons votre projet (viabilité, risques, garanties, rentabilité, etc.) et ensuite nous pouvons vous aider avec des prêts à terme souples et conçus spécialement pour vous. Les prêts à terme de la BFD ne s'arrêtent pas aux taux d'intérêt. Voyez:

- **Prêts à terme jusqu'à 20 ans**
- **Vous avez le choix:**
  - **— taux flottant**
  - **— taux fixe** pour des périodes variables
  - **— combinaison de taux flottant et fixe**
- **Un prêt à taux flottant peut être converti à taux fixe** (au gré de l'emprunteur moyennant des frais minimes).
- **Modalités de remboursement variées et flexibles établies selon la capacité de paiement de l'entreprise:**
  - — versements mensuels
  - — versements saisonniers.

En vous adressant à nous pour du financement, vous pouvez être assuré d'obtenir des conditions avantageuses, souples, et susceptibles de sauvegarder votre marge de manoeuvre nécessaire à la croissance de votre entreprise.

Appelez-nous aujourd'hui. Sans frais.
1-800-361-2126

The Bank offers its services in both official languages.

ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE

Banque fédérale de développement
Federal Business Development Bank

Canada

COTISATION 1986

Le Musée Acadien Inc.

Incluse la somme de_____à titre de:

membre individuel 3,00$_____
couple-membre 5,00$ _____
association-membre 10,00$ _____
membre à vie 50,00$ _____
membre-bienfaiteurs 100,00$ _____
don: aide financière au Musée _____

Nom: _____

Adresse: _____

_____

Code Postal: _____

Un reçu d'impôt vous sera envoyé prochainement.

Envoyer à:

Le Musée Acadien
23 rue Main
Miscouche, I.P.-E.
C0B 1T0

Réunion publique

Le gouvernement provincial a constitué le Comité consultatif des Communautés acadiennes (Comité acadien) pour, entre autres, conseiller le gouvernement sur l'efficacité de ses politiques et ses programmes par rapport aux besoins particuliers des communautés acadiennes de l'Ile.

Le Comité tiendra une réunion publique le jeudi 30 janvier 1986 à 18h00 au Centre Vanier à Wellington.

Tous les gens de la Région Evangéline ainsi que d'autres intéressés sont invités à assister à cette réunion pour faire connaître leurs inquétudes et pour faire des suggestions vis-à-vis les programmes et les services distribués par leur gouvernement provincial.

Dames auxiliaires

Bloomfield - Les membres auxiliaires de la Légion ont tenu leur dernière assemblée à la Légion de Bloomfield, avec une assistance de quatorze membres. Une nouvelle membre a joint le groupe, Mme Allan Curtis. L'assemblée a débuté avec les cérémonies d'ouverture.

La secrétaire Mme Théodore Gallant était absente.

Mme Gregory Donahue aura des billets à vendre pour la prochaine assemblée. L'assemblée s'est conclue avec le Notre Père et les cérémonies de clôture.

Dames de l'Institut

Duvar - Les membres de l'Institut de Duvar ont eu leur assemblée chez Mme Agnès Pitre avec douze personnes présentes.

Un souper "Pot Luck" aura lieu au Centre de Duvar, le 26 janvier à 16h30.

Un jeu de cartes aura lieu au Centre de Duvar, le 2 février.

L'appel des noms sera répondu par un Bingo.

Mme Syl Poirier et Mme René Gallant visiteront les malades.

Mme Arnold Arsenault, Mme Vincent Doiron et Mme Léo Greenan fourniront des sandwiches et galettes sucrées.

L'assemblée a conclu avec l'Ode de l'Institut.

La prochaine assemblée aura lieu chez Mme Edna Arsenault et Mme Alfred Arsenault, le 10 février.

Dames du sanctuaire

Baie-Egmont - Les dames du Sanctuaire d'Urbainville ont tenu leur dernière réunion à la demeure de Zelma Gallant avec une assistance de neuf membres.

En l'absence de la présidente, Hermine a lu le rapport de la dernière réunion et le procès verbal a été adopté tel que lu.

La messe du mois sera célébrée pour les malades du district. Le comité de malades ayant visité une malade de Zelma et Janita seront sur le nouveau comité pour le mois prochain. La gagnante de la petite loterie était Marie Leclair.

Dans les affaires nouvelles il a été proposé que chaque membre apporte un prix de Bingo à la prochaine assemblée chez Mme Janita Arsenault; l'appel nominal sera un sac à surprise. Il a aussi été proposé que chaque membre apporte deux carreaux d'indienne de 14 pouces à la prochaine réunion pour faire un couvre lit.

Un vote de remerciement a été présenté à l'hôtesse de la maison pour son hospitalité et l'assemblée a été ajournée. Quelques parties de bingo ont été jouées.

SSTA Succ. de Ch'Town

Charlottetown - Le mercredi, 4 décembre, 19 membres de la SSTA, succursale de Charlottetown se sont réunis au couvent Notre-Dame pour leur réunion mensuelle et le Party de Noël.

La présidente, Soeur Louise Gallant a ouvert l'assemblée par la prière, a souhaité la bienvenue à tous en remarquant que celle-ci est la dernière réunion de 1985.

Ensuite elle a lu un article bien intéressant intitulé "Un recette de Noël". Puis elle a souhaité un Joyeux Noël à Tous.

La secrétaire, Germaine Arsenault a lu le procès-verbal de la dernière réunion appuyée par Bernadette Arsenault.

La trésorière, Hermine Gaudin a rapporté que la collecte est commencée, à date 59 membres ont payé leur cotisation, quelques collecteurs n'ont pas encore terminé. La vente de gâteaux a rapporté 124,50$. On continue à vendre des livres de recettes. Ce rapport a été appuyé par Soeur Marie-Fernande Arsenault.

Il a été souligné qu'il y avait une nouvelle membre à l'assemblée, Soeur Yvonne Gallant. Elle a su plaire à tous avec ses belles pièces au piano.

L'assemblée du comité régional Char-Rus-Sou aura lieu prochainement.

Au mois de janvier il y aura une réunion du comité exécutif de la succursale.

On propose de faire une loterie au mois de mai.

L'assemblée s'est ajournée pour continuer avec le Party de Noël. On a chanté des cantiques de Noël avec Soeur Yvonne au piano, il y a eu quelques jeux et le Père Noël a distribué des cadeaux de Noël. Pour clôturer la soirée un délicieux goûter, préparé par les dames a été servi. En somme, une très agréable soirée.

Abonnez-vous à La Voix Acadienne Ltée

Travaux publics Canada — Public Works Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CHACHETEES pour les projets ou services énumérés ci-dessous, adressées au **Chef, politique et administration, Travaux publics Canada, 2e étage, édifice Dominion, C.P. 1268, Charlottetown, I.P.-E. C1A 7M8** seront reçues jusqu'à 15h00, à la date limite spécifiée. On peut obtenir les documents de soumissions par l'entremise du Bureau de distribution des plans et devis, à l'adresse ci-dessus, téléphone 566-7502 sur versement du dépôt exigible.

PROJET

No 670100 - **Pêches et Océans** Installation de pieux d'amarrage, Hâvre de Miminegash, Miminegash, comté de Prince, Ile du Prince-Edouard.

Date limite: 5 février 1986

Dépôt: aucun

Pour tout renseignement technique, communiquer avec Gordon MacPhee au 566-7533.

Les documents de soumissions peuvent aussi être examinés au bureau de l'Association de la construction à Charlottetown.

INSTRUCTIONS

Ni la plus basse ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

Canada

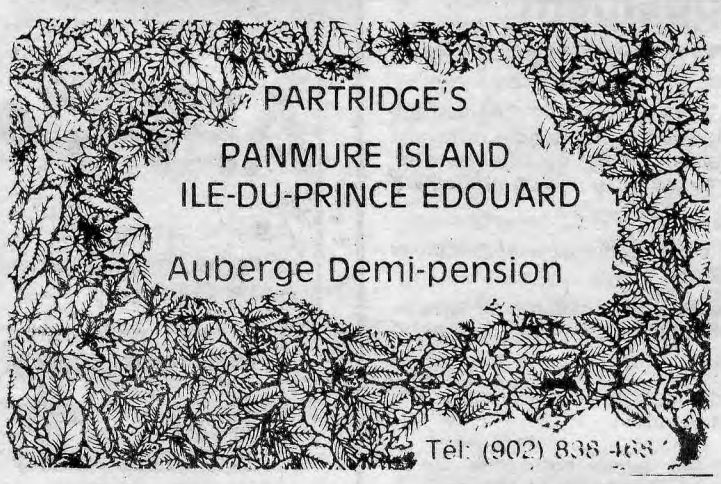

La presqu'Ile de Panmure est située tout près du Parc Provincial de Panmure doté d'une des plus belles plages de sable blanc de l'Ile du Prince-Edouard. Des sauveteurs qualifiés en assurent la sécurité.

Cette presqu'Ile est un véritable paradis terrestre: Petites forêts débouchant sur des plages, fruits sauvages en abondance, fruits de mer (huîtres de toutes sortes, palourdes) que vous pourrez cueillir à volonté. En saison (mai-juin), la poissonerie Graham vous offre ses homards frais.

Pour agrémenter vos soirées, le théâtre d'été de Georgetown, à proximité, présente une variété d'excellentes productions.

La pension Partridge met à votre disposition un service de garderie, des lits de bébés, des facilités pour la cuisine, un solarium, une buanderie, etc...

Bicyclettes, canot et chaloupe à louer.

3 chambres à coucher munies d'un bain privé, d'un lit double et d'un lit simple.

1 chambre au rez-de chaussée avec bain. Facile d'accès pour personne handicapée.
35$/ chambre pour 2. Petit déjeuner inclus.
6$ par personne additionnelle.
A la semaine: 200$/ chambre pour 2.
40$ par personne additionnelle.

AUSSI:

2 chambres à coucher (bain commun)
1 chambre au rez-de chaussé (bain privé). Facile d'accès pour personne handicapée.
16$/ chambre pour 2. Petit déjeuner inclus.
A la semaine 150$/ chambre pour 2.
40$ par personne additionnelle.
Gratuit pour les moins de 12 ans.

Nous sommes ouverts à l'année longue, tarifs hors-saison du 15 sept au 15 juin.

Nous nous efforçons de parler français!

Un projet de vidéos pour la S.S.T.A. est accepté

Par Raymond J. Arsenault

Un projet de production de vidéos de promotion pour la Société St-Thomas d'Aquin vient d'être accepté par le Ministère d'Emploi et Immigration sous le programme Planification de l'emploi, Développement de l'emploi.

Le projet, tel que proposé, servirait à embaucher quatre personnes qui n'ont pas travaillé plus de six semaines pendant les dernières 30 semaines pour produire deux vidéos, un sur l'orientation et l'historique de la SSTA tandis que l'autre servirait à sensibiliser les gens sur le développement global de la communauté.

Les employés, trois travailleurs réguliers en plus d'un directeur de projet, (encore à être choisis), seront payés par l'entremise de leur assurance-chômage. Le projet défrayera les coûts de location de tout l'équipement et de l'entraînement des employés.

Le projet, qui devrait commencer au début février, comprendra bien sûr plusieurs sessions d'entraînement, offertes par des professionnels. Entre autres, les employés apprendront comment faire le montage de scénarios, le mixage de sons et d'images et la manutention d'équipements vidéos. Ils suivront des cours de français oral et écrit et des cours sur l'histoire des acadiens. Ils se familiariseront avec les organismes reliés à la SSTA et apprendront à élaborer des plans de travail et de recherche ainsi qu'à mener des entrevues afin d'en ressortir les points principaux. Les cinq apprendront aussi à gérer le budget disponible.

Les employés qui travailleront probablement au Centre J.-Henri Blanchard, seront sous la supervision de Mme Darlene Poirier, agent en communication pour la Société.

Les vidéos terminés seront un outil d'information utile lors de colloques, assemblées annuelles, débuts des collectes des membres, réunions des nouveaux membres du Conseil d'administration, réunions de concertation, réunions des nouveaux membres des comités régionaux, sessions d'information de toutes associations membres ou autres organisations qui en font la demande.

Les modalités spécifiques du projet n'ont pas encore été annoncées officiellement. Elles ne seront pas nécessairement celles indiquées dans la demande, telles que mentionnées dans cet article.

Jeunesse Acadienne veut monter une exposition mobile

(RJA) A l'occasion de son 10e anniversaire, Jeunesse Acadienne veut monter un genre d'exposition ou mini-musée de photos, d'articles, de documents, de souvenirs ou d'autres articles reliés aux activités de l'organisme.

On demande alors aux jeunes et à toutes les personnes qui auraient de tels objets de les faires parvenir à Jeunesse Acadienne (soit comme dons ou prêts) au C.P. 8, Wellington, I.P.-E. C0B 2E0. Ou bien, on peut appeler 854-3111.

La directrice-générale de Jeunesse Acadienne, Mlle Denise Blanchard, a indiqué que l'exposition sera en montre la fin de semaine des 16, 17 et 18 mai à l'occasion de l'assemblée annuelle du groupe. L'anniversaire de l'organisme est le 15 mai, mais on le célébrera pendant la fin de semaine.

L'exposition servira ensuite pour d'autres occasions, telles des expositions communautaires, le temps des cotisations de membres, et autres.

Public Service Commission of Canada / Commission de la Fonction publique du Canada

Agent(e), ressources forestières

Agriculture Canada
Service canadien des forêts
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

Nous recherchons une personne ayant vos compétences pour nous aider à mettre en oeuvre le programme de développement des emplois du gouvernement fédéral portant sur la gestion des ressources forestières de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous vous demanderons de contrôler les projets approuvés afin de vous assurer que les activités sont effectuées de la manière prescrite, d'évaluer les techniques de gestion forestière utilisées et de faire les recommandations appropriées.
Vous devez détenir un diplôme universitaire spécialisé en foresterie décerné par une université reconnue et posséder une vaste expérience dans le domaine de la sylviculture. La connaissance de l'anglais est essentielle.
Nous vous offrons une rémunération se situant entre $8.26 et $19.19 l'heure, selon vos qualifications.
Conditions d'emploi : Bien que ce poste temporaire se termine le 31 mars 1986, il est possible qu'il soit prolongé.

Adressez votre curriculum vitae et/ou votre demande d'emploi, en indiquant le numéro de référence 86-13-0469(W3F), à :
Jean Belliveau (902) 566-7030
Commission de la Fonction publique du Canada
134, rue Kent, 3e étage
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 8R8

Date limite : le 27 janvier 1986
This information is available in English by contacting the person mentioned above.

The Public Service of Canada is an equal opportunity employer Canada

Programme de développement de la technologie

Le Programme de développement de la technologie d'Agriculture Canada accepte maintenant des projets. Ce programme offre aux membres du secteur agri-alimentaire de l'I.P.-E. l'opportunité d'accélérer le développement de nouvelles technologies en production agricole.

Le programme de développement de la technologie appuiera les recherches scientifiques destinées à:

1) Améliorer la qualité des récoltes de la pomme de terre grâce à une meilleure production et une meilleure technique d'entreposage.

2) Accroître le rendement et diminuer le coût à l'unité de la production de pâture pour le bétail.

3) Accroître la productivité des terres cultivables de l'I.P.-E. en évaluant et en faisant progresser la conservation de l'eau et du sol et les pratiques de gestion.

Pour de plus amples renseignements et de l'aide pour développer vos projets, contactez:

Directeur du projet
Programme de développement de la technologie
Agriculture Canada
Station de recherches
C.P. 876
Charlottetown, I.P.-E. C1A 7M8
892-5461

Le programme de développement de la technologie d'Agriculture Canada est un des cinq programmes disponibles à des individus et des groupes du secteur agri-alimentaire de l'I.P.-E. sous l'accord de cinq ans entre le Canada et l'Ile du Prince-Edouard.

Entente auxiliaire sur le développement du secteur agro-alimentaire — Canada - Île-du-Prince-Édouard
Canada — Prince Edward Island

James D. Johnston
MAPLE LEAF DAIRY LTD.
36 Greenwood Drive, Summerside, I.P.-E.
Tél: 436-3705; Rés: 436-9522

Nous sommes fiers d'être un journal membre de

APF

Association de la presse francophone hors Québec

DONNEZ DU SANG RÉGULIÈREMENT

VACATIONLAND

Spécialistes en publicité

L'OBJET PUBLICITAIRE"
La MEDIUM de PUBLICITE qui atteint son objectif à peu de frais

MACARONS — DECALQUES — ECUSSONS — CALENDRIERS ALLUMETTES — STYLOS AUTOCOLLANTS et POCHETTES D'IDENTIFICATION pour CONGRES
et toute une gamme d'articles publicitaires et cadeaux

672-2317

La S.N.A. embauche un consultant

La SNA a embauché M. Auguste Gallant à titre de consultant afin d'approfondir le concept de Maison de l'Acadie au Québec, et de faire des recommandations sur l'organisation d'une campagne de financement tant en Acadie qu'au Québec. Le contrat s'étend du 6 janvier 86 au 1er mars 86. Une première analyse des conclusions de cette recherche se fera à l'assemblée du Conseil d'administration de la SNA qui se tiendra du 21 au 23 février 86 à Summerside (I.P.-E.).

M. Gallant est originaire de Rogersville (N.-B.) et habite à Madran (N.-B.). Il est actionnaire depuis 1979 d'une compagnie de consultant nommée Sénopi Ltée. Il a travaillé de 1971 à 1979 à la Société d'aménagement régional à titre de conseiller général et directeur de projets spéciaux. Il a de plus fait de l'enseignement sur la Basse Côte Nord au Québec, et dans les années 60, il était membre de l'aviation canadienne.

La SNA est confiante, que, grâce à ce travail de recherche de M. Gallant, elle saura mieux à quoi s'en tenir quant à la campagne de financement et l'établissement d'une Maison de l'Acadie au Québec.

UN DON A CARE CANADA POUR DE MEILLEURES TECHNIQUES AGRICOLES

CARE®

CARE Canada
1312 Bank, Ottawa K1S 5H7

The Coach Room
AN OLD ENGLISH INN DINING ROOM
recommended by Chatelaine

The Linkletter Motel
CAA AAA
CENTRAL & MARKET
SUMMERSIDE
DIAL 436-2157
COMFORTABLE UNITS
'Islandia' RESTAURANT
Hospitality is our business

Heritage Taproom

Buffet chaud et froid à
5,95$ + taxe
Du lundi au vendredi
11h30 à 13h30
aussi le vendredi
4h30 à 19h30
Mets Chinois en spécial le jeudi

Le Club Social Français
222, rue First, Summerside, I.P.-E.
Jeudi Billy Arsenault et Claudette Gaudet
Vendredi et Samedi
Whiskey River
Gong Show - Samedi de 14h30 à 17h30 avec Whiskey River.

LA RECETTE DU COLONEL SANDERS
Poulet Frit à la Kentucky
Colonel Sanders et ses aides le font "bon à s'en lécher les doigts"
Charlottetown, Summerside, Bunbury, Montague, Souris

BINGO
Salle paroissiale de Mont-Carmel
Jeudi soir à 8h00 Prix d'entrée: 1,00$
GROS LOT: 150,00$ en 52 numéros

BINGO
Salle paroissiale de Baie-Egmont
Dimanche soir à 7h30
1,00$ pour 1 carte double Pleine carte: 100$
Jeu "Early Bird"
GROS LOT: 220,00$ en 54 numéros

Légion de Summerside
340, rue Notre-Dame, Summerside, I.P.-E.
Mardi soir: Bingo "livrets" à 19h30
Jeudi soir: Bingo régulier à 19h30
Tous les samedis soirs: spectacle dans le salon de 21h30 à 00h30.

Cartes Professionnelles

Neil R. MacLeod
q.c., ll.b.
J. Kenneth Clark ll.b.
Avocats et avoués
235 rue Water, C.P. 1657, Summerside,
Tél: 436-2232

FitzGerald & Snow Ltd.
Entrepreneur général
BUTLER
Greenwood Drive, C.P. 1325, Summerside,
Tél: 436-9256

J. Watson &
John W. MacNaught
Avocats et avoués
John W. MacNaught B.A.L.L.B.
Suite 7 édifice Smallman, 300 rue Water
436-2524 et 859-2573
Pharmacie d'O'Leary,
les vendredi de 1h à 4h p.m.

Doane Raymond
Comptables agréés
County Fair Mall, 475 rue Granville, Summerside
I.P.-E., Téléphone 436-9155
O'Leary, les mercredi Tél: 859-1573
Pour appels d'O'Leary, Alberton et Tignish demandez Zenith 1-9020
C.C. Hickey, C.A.
J.N. Arsenault, C.A. Associés

Caisse Populaire Evangéline Ltée
Léonce Bernard, gérant
Wellington, I.P.-E.
Téléphone 854-2595

E.M. Nicholson Insurance Ltd.
auto, feu et vie
3, rue Central Summerside. Tél: 436-5002
Après les heures de bureau veuillez contactez
Guy N. Sullivan, agent général au 436-3935
Ewen M. Nicholson, agent général au 436-6371

SPORTS

Les Oilers prennent deux rares victoires

Oilers 4, Drug Marts 3

(le 16 janvier)

Dans les trois dernières minutes de la partie du 16 janvier dernier, c'était la guerre pour savoir qui remporterait la victoire alors que le compte était 3 à 3.

Mais, à 34 secondes de la fin du jeu, Dwayne McNeill des Richmond Gulf Oilers a lancé une rondelle à hauteur des hanches dans le filet des Tyne Valley Drug Marts, assurant alors une belle victoire de 4 à 3 pour son équipe.

Fait à noter, les Oilers n'avaient compté aucun but en première et deuxième période, donnant de faux espoirs à Tyne Valley, qui avaient compté un but dans chacune des deux premières périodes. Cependant l'équipe de Richmond dans un vaillant effort, a devancé son adversaire en troisième période, comptant un but, deux buts et trois buts avant que Tyne Valley ne s'en soit aperçu. Les Drug Marts ont alors égalisé le pointage avec leur troisième but, mais ce ne fut pas assez pour leur sauver la journée.

Pendant la dernière période Bert Arsenault des Oilers a reçu une pénalité de deux minutes pour rudesse, il a contesté la décision de l'arbitre et celui-ci lui a donné une punition supplémentaire de 10 minutes pour mauvaise conduite. Le joueur n'étant pas encore satisfait, l'arbitre lui a donné 10 autres minutes.

Les Oilers n'ont reçu que six autres punitions pendant la partie les Drug Marts en ont reçues 11.

Les statistiques:

Pour Richmond:
1. Dave McNeill, John Perry, Jarvis MacLeod
2. Nelson MacKinnon, Paul Brown
3. Donnie MacArthur, NelsonMacKinnon, Joey Arsenault
4. Dwayne McNeill, Nelson MacKinnon, Clarence Arsenault.

Pour Tyne Valley:
1. Darrell Arsenault, John Lynch, Roddie Millar
2. Ralph Craigg, John Lynch, Darrell Arsenault
3. Darrell Arsenault, John Lynch

Oilers 6, Cougars 2

(le 19 janvier)

Art MacLeod des Oilers de Richmond Gulf ne chaussera pas ses patins pour les deux prochaines parties de son équipe et devra payer 25,00$ d'amende à la ligue communautaire, tout cela parce qu'il a poussé un juge de lignes suite à une querelle dimanche dernier.

La partie entière, qui a vu les Oilers remporter une victoire de 6 à 2 contre les Cougars de Maddix Construction, a été assez rude. Trois joueurs ont été expulsés du match.

L'incident impliquant M. MacLeod s'est produit vers la fin de la deuxième période lorsqu'il a attaqué Michel Gallant, un défenseur des Cougars. Les deux se sont bousculés sur la patinoire pendant quelques instants, avant que les juges de lignes ne les séparent. Cependant Art voulait continuer la bataille et a légèrement poussé Wayne Richard, le juge de lignes, ce qui lui a valu une punition de mauvaise conduite grossière.

Les membres du comité exécutif de la ligue se sont tout des suite rassemblée pour décider de la punition. M. MacLeod aurait pu écoper d'une pénalité maximum d'un an en plus d'une amende assez élevée.

De plus, Michel Gallant et Art MacLeod ont chacun reçu cinq minutes de punition pour la bataille et ont été expulsés du reste de la partie pour mauvaise conduite.

Wayne MacDonald, également des Cougars, s'est aussi fait exclure de la partie pour sa mauvaise conduite, suite à un autre incident en deuxième période.

Les Cougars ont alors terminé la partie avec seulement huit joueurs, y compris le gardien. En plus des deux qui se sont fait exclure, Darrell Arsenault s'est blessé à l'épaule et a quitté la partie; Roger Gallant n'a joué que pour les deux premières périodes pour cause de maladie; et au moins trois autres joueurs principaux de l'équipe ne pouvaient jouer pour cette partie puisqu'ils avaient chacun reçu une pénalité pour mauvaise conduite pendant les 10 dernières minutes de leur dernière partie.

Les joueurs des Oilers étaient presque tous présents pour disputer le match.

L'arbitre Tim O'Brien (un nouveau pour la région) a donné un total de 13 pénalités aux Oilers et 15 aux Cougars.

Les compteurs pour les Cougars étaient Brian Rogers, assisté de Ronald Arsenault et Michel Gallant, et Michel Gallant, assisté de Randy Gallant.

Chez les gagnants, les compteurs étaient:
1. John Perry, Joey Arsenault, Dave McNeill
2. Nelson MacKinnon, Shane MacKinnon
3. Jarvis MacLeod, Dave McNeill
4. Paul Brown, Nelson MacKinnon
5. Steve Ward, Don MacArthur
6. Don MacAthur, Kevin Praught.

Flyers 4, Drug Marts 4

(le 19 janvier)

Les résultats spécifiques de cette partie nulle jouée à Tyne Valley entre les Flyers de Wellington Construction et Bernard Trucking et les Tyne Valley Drug Marts ne sont pas disponibles.

Dans certains coins de l'Ile

"Les victoires au hockey mineur sont plus importantes pour les parents que pour les jeunes"

M. Don LeClair

Par Raymond J. Arsenault

Les victoires au hockey mineur, pour qui sont-elles si importantes? Pour les jeunes joueurs? Probablement pas. Pour les parents alors?

M. Don LeClair, consultant provincial des sports, de Charlottetown, croit que ce sont souvent les parents qui semblent plus affectés par les victoires et les défaites des équipes de hockey et d'autres sports que pratiquent leurs enfants.

Parlant à une dizaine d'entraîneurs et de joueurs la semaine dernière à l'Ecole Evangéline, M. LeClair a indiqué que les enfants jouent souvent pour le simple plaisir et le divertissement. Les victoires ou les défaites ont peu d'importance pour eux. Ce sont souvent les parents qui s'excitent ou qui se fâchent si l'équipe de leur enfant perd une partie.

Les parents poussent souvent leurs enfants à jouer plus agressivement et les convainquent que l'important est de compter des buts. Ils devraient plutôt souligner que le hockey mineur, c'est pour le plaisir et encourager l'esprit sportif et l'esprit d'équipe, pense-t-il.

M. LeClair croit qu'on pourrait produire une meilleure génération de joueurs si on oubliait l'aspect compétitif pour développer l'habileté et les talents sportifs dans une atmosphère plus relaxe.

M. LeClair a indiqué que les enfants du hockey mineur Evangéline ne semblent pas subir autant de pression que les jeunes des autres régions de l'Ile. Les entraîneurs présents ont souligné qu'ici, on met déjà l'emphase sur la participation et que personne n'est rejeté parce qu'il n'est pas un mini-Wayne Gretzky.

"Tous ceux qui payent leur cotisation jouent", a indiqué un des entraîneurs.

Un autre a noté que l'atmosphère dans la région Evangéline est plus relaxe, pas parce qu'on est plus civilisé que dans les autres régions, mais parce qu'on n'a pas d'équipes all-stars. Ces dernières sont formées des meilleurs joueurs des équipes locales pour affronter les équipes d'autres régions. Pour faire partie de ces équipes, il faut encore prouver sa supériorité d'où vient encore beaucoup de pression.

M. LeClair a montré deux films vidéos de la série "Coaching Young Athletes". Une discussion a suivi la présentation des films.

Des exercices aérobiques à tous les lundis et mercredis

(RJA) Environ 35 personnes participent régulièrement à des sessions d'exercices aérobiques les lundis et mercredis soirs à l'Ecole Evangéline à Abram-Village.

Les sessions, sous la direction de Mme Paula Arsenault, ont débuté en septembre dernier et continueront probablement jusqu'en juin prochain.

Chaque session d'une demi-heure qui commence à 18h30 comprend une série d'exercices exécutés au rythme de la musique.

Les sessions, qui se donnent au petit gymnase de l'école, sont offertes à prix modique.